

Chapitre 2

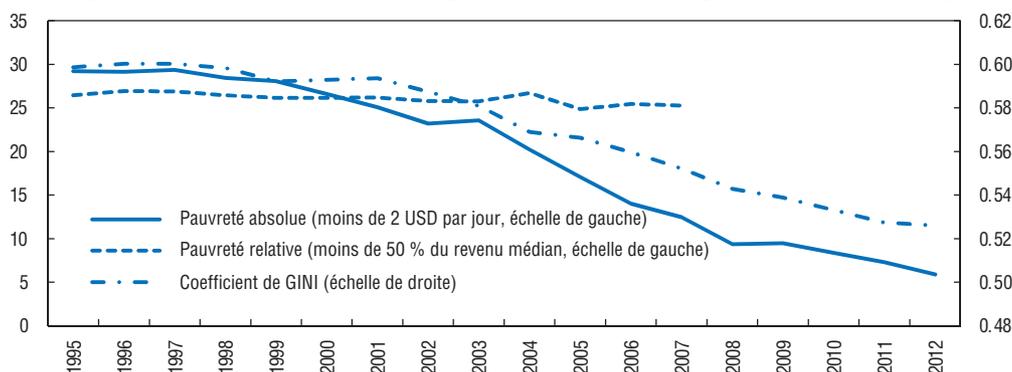
Partager la richesse nationale : répartition des revenus, politiques sociales et nouvelle classe moyenne

Le Brésil a accompli des progrès remarquables en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités. Cela tient au dynamisme de la croissance mais aussi à l'efficacité des politiques sociales. En dehors de la croissance, ce sont les services publics et les transferts monétaires qui ont été les facteurs les plus importants, notamment les seconds dans le cadre du programme « Bolsa Familia », qui a été couronné de succès. S'agissant des services publics, l'amélioration de l'accès à l'éducation a joué un rôle majeur, en permettant à davantage de Brésiliens d'obtenir des emplois mieux payés. Néanmoins, les problèmes de pénurie d'infrastructures scolaires limitent le nombre d'heures d'enseignement dont bénéficient les élèves. Il faut abaisser les taux élevés d'abandon des études par le biais d'interventions précoces consistant par exemple à développer l'éducation préscolaire, ainsi qu'en réduisant les taux de redoublement et en apportant un soutien plus individualisé aux élèves en difficulté. On pourrait également rehausser la qualité de l'enseignement en développant la formation en cours d'emploi des enseignants et en renforçant les mesures d'incitation qui récompensent leurs bons résultats. Le bilan des services publics est mitigé dans les domaines de la santé et des transports. Les services de santé sont largement accessibles mais ils pâtissent d'un financement insuffisant, et le nombre de places offertes pour la formation du personnel médical doit être accru. Le système public de transports urbains souffre d'un manque d'investissements, alors qu'il est urgent de consacrer des ressources à la modernisation des capacités. S'agissant des transferts monétaires, la réussite de « Bolsa Familia » et des nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre du programme « Brasil sem Miséria » est remarquable, mais les prestations de retraite représentent toujours une proportion excessive des transferts sociaux. En accordant une plus grande importance au programme « Brasil sem Miséria » en général et à « Bolsa Familia » en particulier, tout en limitant la croissance réelle des dépenses de retraite à l'avenir, les autorités renforceraient l'efficacité des dépenses sociales au service de la réduction de la pauvreté et des inégalités.

La pauvreté et les inégalités ont sensiblement reculé mais la situation est encore très inégalitaire

L'une des particularités des progrès enregistrés par le Brésil depuis la stabilisation macroéconomique des années 90 réside dans leur dimension sociale. Les inégalités de revenu, relativement élevées, diminuent en effet régulièrement depuis la fin des années 90, comme en témoigne le coefficient de Gini, indicateur généralement utilisé pour les mesurer (graphique 2.1). Entre 1997 et 2011, les inégalités de revenu disponible ont baissé de plus de 12 % et elles se situent aujourd'hui à leur plus bas niveau depuis 1960, année où l'on a commencé à collecter des données. Cette dynamique est particulièrement impressionnante si l'on considère qu'à l'échelle internationale, deux tiers des pays du monde ont au contraire connu un accroissement des inégalités de revenu malgré une vigoureuse croissance entre 1990 et 2005 (United Nations, 2012 ; OECD, 2011d). Au Brésil, en outre, le recul des inégalités résulte principalement des gains de revenu enregistrés par les ménages les plus pauvres.

Graphique 2.1. Évolution de la pauvreté et des inégalités dans le temps



Source : IPEA.

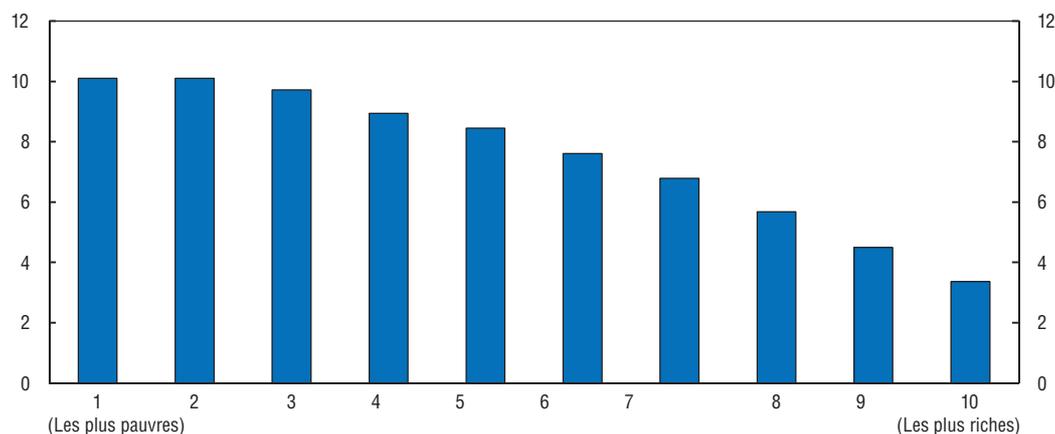
Comment lire ce graphique : La pauvreté absolue correspond au pourcentage de la population dont le revenu par habitant est inférieur à 2 USD par jour, conformément à la définition retenue dans les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies. La pauvreté relative correspond au pourcentage de la population dont le revenu par habitant est inférieur à 50 % du revenu médian. Le coefficient de Gini mesure l'inégalité de la distribution des revenus sur une échelle de 0 à 1, par ordre croissant d'inégalité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924248>

Les taux de pauvreté ont sensiblement diminué, surtout depuis 2003, quelle que soit la façon dont on définit le seuil de pauvreté. Si l'on retient la définition de l'extrême pauvreté établie par les Nations Unies, la proportion de la population vivant avec moins de 2 USD par jour est tombée de 23,2 % à 5,9 % entre 2002 et 2012 (graphique 2.1). C'est ainsi qu'en 2007, avec huit ans d'avance sur le calendrier, le Brésil avait déjà atteint le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – réduire de trois quarts l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015. Ces dernières années, la hausse des revenus a été nettement plus rapide dans les catégories les plus modestes que parmi les plus aisées : trois fois plus rapide exactement dans le décile le plus pauvre que dans le décile le plus riche (graphique 2.2).

Graphique 2.2. **Croissance du revenu réel annuel moyen sur la période 2003-2011, par décile**

En pourcentage



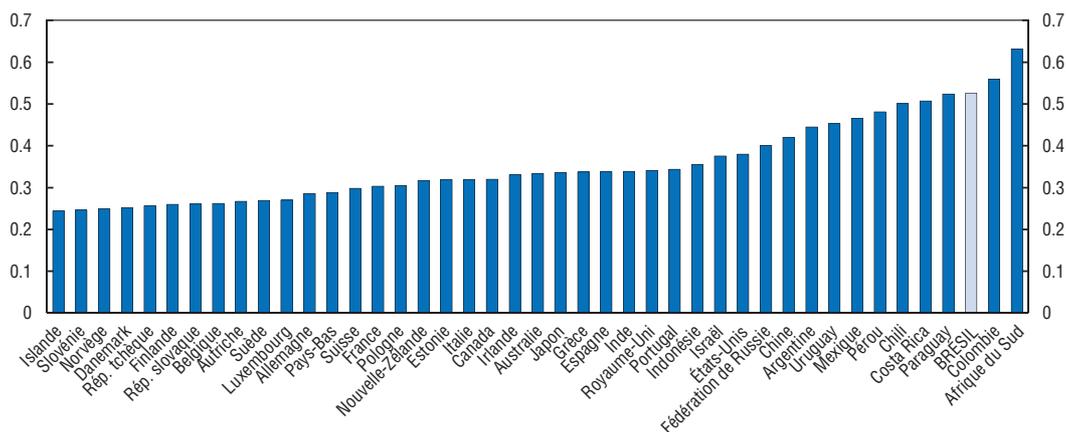
Source : IPEA (2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924628>

Cela étant, il reste beaucoup à faire malgré ces progrès. En effet, le Brésil affiche encore l'un des niveaux d'inégalité les plus élevés au monde (graphique 2.3) et il lui faudrait au moins 20 ans au rythme actuel pour retomber au niveau des États-Unis, l'un des pays pourtant les plus inégalitaires de l'OCDE (Lopez-Calva and Lustig, 2010). Dans une région, l'Amérique latine, qui se caractérise elle-même de façon générale par de fortes inégalités, le Brésil est l'un des pays les plus inégalitaires. Depuis une dizaine d'années, toutefois, les inégalités de revenu au Brésil tendent à s'infléchir vers la moyenne régionale et reculent près de deux fois plus vite que celle-ci (Lopez Calva et al., 2011 ; Bianchi et al., 2012). La pauvreté atteint encore un niveau plus élevé que dans certains pays d'Amérique latine, mais elle est nettement moindre que dans plusieurs pays d'Asie (graphique 2.4).

Graphique 2.3. **Inégalités de revenu à l'échelle internationale**

Coefficient de Gini, dernière année connue

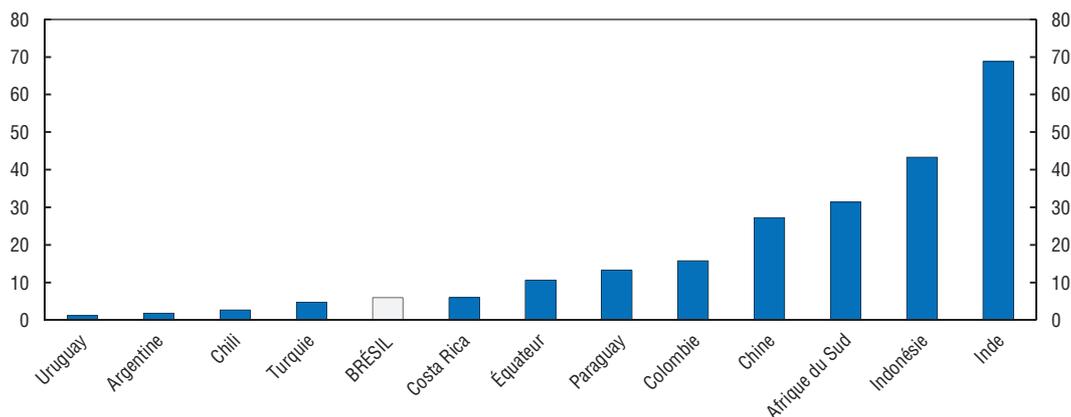


Note : La dernière année connue est 2012 pour le Brésil et 2010 pour la plupart des autres pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur les inégalités et World Bank (2013a) pour les pays non membres de l'OCDE : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Colombie, Costa Rica, Fédération de Russie, Indonésie, Inde, Paraguay, Pérou, Uruguay. La dernière année connue est 2010 pour la plupart des pays. Pour le Brésil, les données sont tirées d'IPEA (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924210>

Graphique 2.4. Taux de pauvreté, par comparaison avec d'autres pays
 Pourcentage de la population ayant un revenu par habitant inférieur à 2 USD par jour, dernière année disponible



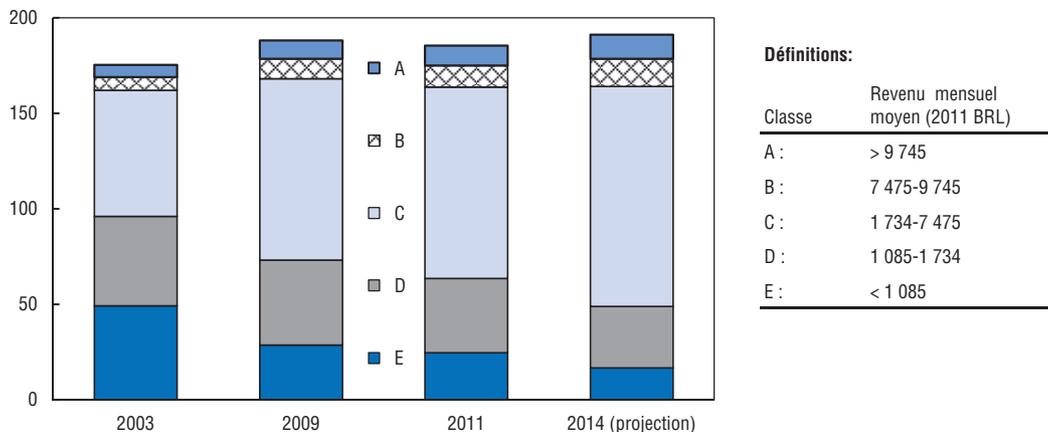
Note : La dernière année connue est 2012 pour le Brésil, et 2009, 2010 ou 2011 pour les autres pays.
 Source : World Bank (2013), IPEA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924229>

La nouvelle classe moyenne

Un grand nombre de ménages ayant pu tourner le dos à la pauvreté, la classe moyenne a connu un tel essor que beaucoup d'observateurs ont qualifié le phénomène d'émergence d'une « nouvelle » classe moyenne. Avec un pouvoir d'achat désormais nettement supérieur au minimum nécessaire pour la satisfaction des besoins essentiels, ces ménages ont largement contribué à la croissance globale de la consommation. Environ 53 % de la population exercent aujourd'hui une activité dans le secteur formel, ont accès au crédit et possèdent un voiture ou une moto (Neri, 2011). Selon le découpage habituel par tranches de revenu, le nombre de personnes appartenant à la classe C – qui représente la classe moyenne – est passé de 66 millions à 115 millions depuis 2003, tandis qu'au bas de l'échelle les effectifs des classes D et E ont diminué (graphique 2.5). La dynamique de hausse a été particulièrement rapide dans la classe la plus pauvre (Neri, 2011). Parallèlement, les mouvements de la classe moyenne vers les classes supérieures ont été beaucoup plus lents que ceux des classes inférieures vers la classe moyenne (SAE, 2012).

Graphique 2.5. Répartition de la population par tranches de revenu au Brésil (en millions)



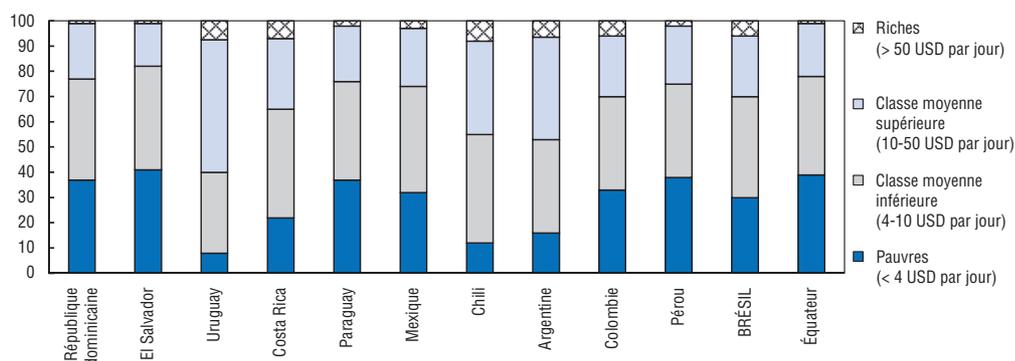
Source : IBGE, IPEA, Neri (2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924647>

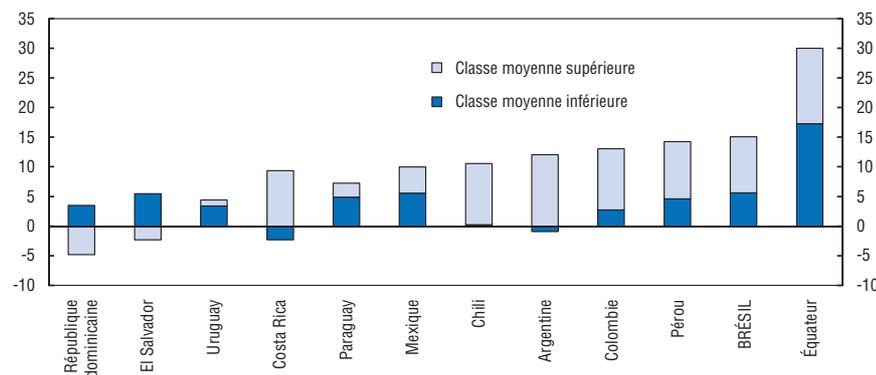
Si l'évolution de la répartition des revenus au Brésil est conforme à celle observée dans d'autres pays d'Amérique latine, la performance brésilienne n'en est pas moins tout à fait remarquable même à l'échelle régionale. Sur la base des parités de pouvoir d'achat exprimées dans une monnaie commune, la comparaison illustrée par le graphique 2.6 (partie A) montre que la part de la classe moyenne brésilienne dans la population – 64 % – est l'une des plus importantes des pays latino-américains, même si elle n'atteint pas encore les niveaux observés en Argentine, au Chili, au Costa Rica ou en Uruguay. Si l'on considère que les chiffres sur lesquels repose cette comparaison remontent à 2009, on peut toutefois penser que la position du Brésil s'est depuis améliorée par rapport à ces autres pays, étant donné l'essor particulièrement rapide de sa classe moyenne (graphique 2.6, partie B).

Graphique 2.6. **Taille et croissance de la classe moyenne dans les pays d'Amérique latine**

A. Répartition de la population par tranches de revenu dans certains pays d'Amérique latine en 2009, en USD de 2005 à parité de pouvoir d'achat



B. Croissance de la classe moyenne dans certains pays d'Amérique latine, 2000-2009, en USD de 2005 à parité de pouvoir d'achat



Note : Les chiffres se rapportent à 2010 pour le Mexique. Pour le Brésil, l'année 2000 a été interpolée à partir des données des deux années adjacentes.

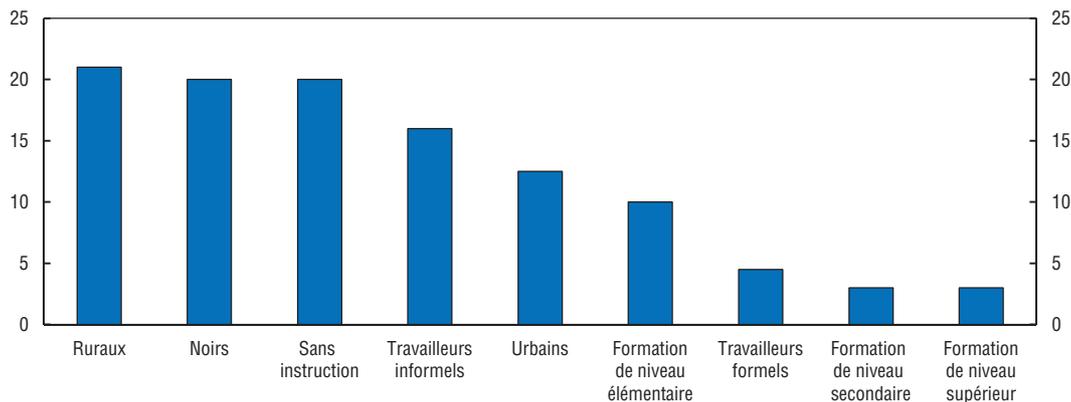
Source : Ferreira et al., (2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924666>

Un examen des caractéristiques socio-économiques des nouveaux membres de la classe moyenne montre que même dans les catégories traditionnellement défavorisées – habitants des zones rurales, minorités ethniques, travailleurs informels ou personnes peu instruites –, les Brésiliens ont eu de bonnes chances de s'élever socialement au cours des dix dernières années (graphique 2.7).

Graphique 2.7. Caractéristiques des nouveaux membres de la classe moyenne

Part en pourcentage des membres de différents groupes socio-économiques qui ont intégré la classe moyenne entre 2002 et 2012



Source : SAE (2012).

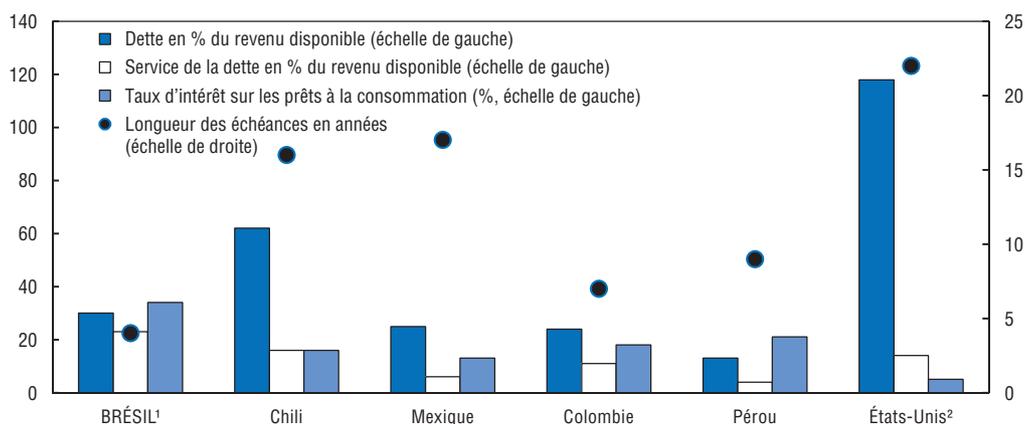
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924685>

Le rôle déterminant de l'éducation dans l'expansion de la classe moyenne (voir la section suivante) donne à penser que cette ascension sociale devrait être un phénomène durable, mais il y a aussi des risques. De nombreux ménages de la classe moyenne financent une bonne part de leur consommation à crédit, ce qui les conduit à s'endetter et accroît le coût du service de leur dette. Du coup, le niveau d'endettement des Brésiliens est en hausse : il représente aujourd'hui 44 % des revenus annuels si l'on tient compte des crédits hypothécaires, et 30 % sans ces crédits, ce qui n'est pas très loin des niveaux observés au Mexique et en Colombie (graphique 2.8). Cependant, comme les taux d'intérêt sont plus élevés au Brésil (34 % sur les prêts aux particuliers), le service de cette dette représente une charge beaucoup plus lourde, atteignant 21 % du revenu disponible, que dans les autres pays de la région (IMF, 2012). Un certain nombre de facteurs, notamment le niveau élevé des taux d'intérêt, les échéances courtes des emprunts et les strictes règles de remboursement des dettes contractées par cartes de crédit, peuvent expliquer cette situation. Dans les grandes régions métropolitaines, les indices des prix immobiliers mettent en évidence des hausses annuelles de l'ordre de 12 %.

Les disparités régionales diminuent mais restent fortes

Les disparités de revenu entre les États du Brésil sont très importantes (graphique 2.9). En moyenne, les revenus du travail sont 4.4 fois plus élevés dans la région où se trouve la capitale (*Distrito Federal*) que dans l'État de Piauí, et le PIB par habitant plus de 8 fois plus élevé. Mais il y a eu une certaine convergence entre les régions ces dernières années, sous l'effet principalement de la hausse des niveaux de revenu dans les États riches en ressources (Tocantins, Mato Grosso, Rondônia, Espírito Santo et Maranhão), tandis qu'un certain nombre d'autres États semblent avoir été exclus de ce mouvement (Amapá, Pernambuco, Pará et Ceará). À l'intérieur des États, les inégalités sont généralement plus marquées dans les régions où le revenu moyen par habitant est bas, mais des progrès notables ont été faits dans les États de Piauí et de Maranhão, dans le nord-est du pays. En outre, comme la pauvreté a diminué plus vite dans les États les plus pauvres, on a assisté à une convergence des taux de pauvreté entre les régions (Allwine et al., 2012).

Graphique 2.8. **Endettement des ménages dans différents pays, 2011**



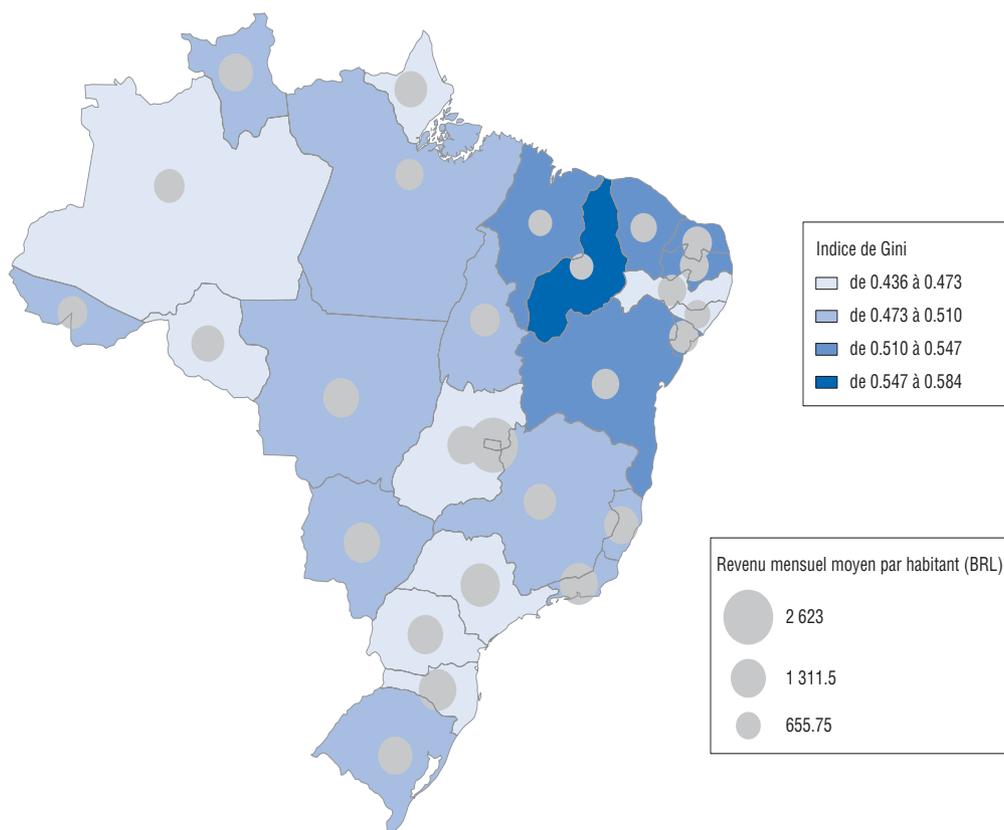
1. Les données pour le Brésil se rapportent à 2013. Les taux d'intérêt sont ceux des prêts aux particuliers financés par des ressources non affectées.

2. Les données pour les États-Unis se rapportent à 2010.

Source : FMI (2012), Banque centrale du Brésil.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924704>

Graphique 2.9. **Revenus moyens du travail et inégalités, par État, 2011**



Note : Sur la base des revenus des travailleurs de plus de 10 ans.

Source : PNAD 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924723>

Les sources du progrès social

Des politiques de redistribution volontaristes ont largement contribué au progrès social

Depuis la stabilisation macroéconomique, les progrès accomplis par le Brésil sur le plan social ont été étayés par une croissance vigoureuse, qui a accru la richesse nationale, mais aussi par des mesures traduisant une volonté délibérée de distribuer cette richesse plus équitablement. Pour évaluer la contribution des politiques publiques aux améliorations observées et se faire ainsi une idée de leur efficacité, il est intéressant de chercher à distinguer ce qui peut être attribué respectivement à la croissance et à la redistribution des revenus.

On peut isoler les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté entre 2001 et 2011 en utilisant les données sur les ménages et en supposant que la répartition des revenus est restée constante tandis que leur croissance a été proportionnelle à celle du revenu moyen au cours de la période. À l'inverse, si l'on maintient le revenu moyen à un niveau constant et que l'on applique uniquement la variation de la répartition des revenus aux données sur les ménages, on obtient une estimation de la contribution spécifique de la redistribution à la réduction de la pauvreté. Cette décomposition révèle qu'entre 52 % et 56 % du recul observé de la pauvreté sont imputables à la croissance, selon la façon dont on définit la pauvreté, tandis que l'autre moitié est à mettre au crédit des politiques qui ont amélioré la distribution des revenus. Si la répartition des revenus était restée inchangée, il aurait fallu que le revenu moyen augmente de 89 %, au lieu des 32 % observés entre 2001 et 2011, pour obtenir le même recul de la pauvreté (IPEA, 2012).

Les mêmes simulations ont été réalisées pour analyser les facteurs qui ont contribué au gonflement de la classe moyenne (SAE, 2012). Entre 2002 et 2012, celle-ci s'est accrue de l'équivalent de 14 % de la population, si l'on fait la différence entre les entrants (21 %) et les sortants (7 %) – la plupart de ces derniers pour cause de mobilité ascendante. Si l'on applique le taux de croissance du revenu moyen sur la décennie à tous les ménages, sans toucher à la distribution, la classe moyenne grossit de 5 % seulement, au lieu des 14 % effectivement observés. Autrement dit, l'amélioration de la répartition des revenus, fortement déterminée par les politiques publiques, explique pour deux tiers environ le gonflement de la classe moyenne, alors que la croissance n'en représente qu'un tiers.

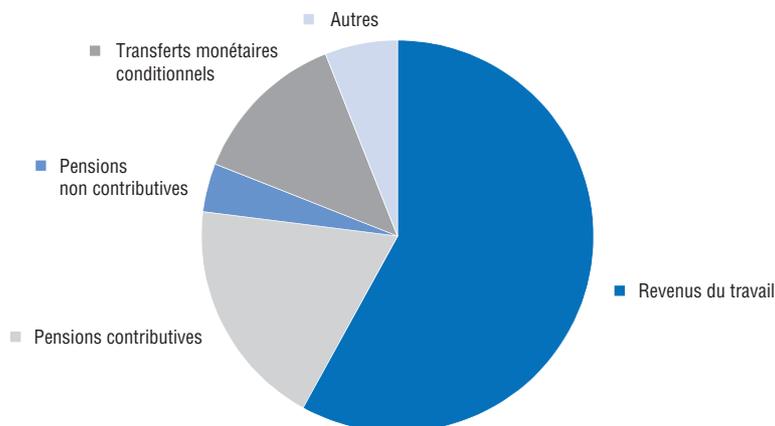
Les politiques de l'éducation et du marché du travail ont amélioré la répartition des revenus d'activité

Les politiques publiques ont amélioré la répartition des revenus à travers un certain nombre de canaux, au premier rang desquels l'éducation et le marché du travail, ainsi que les transferts sociaux. Les améliorations en matière d'emploi et d'éducation ont augmenté les revenus d'activité des Brésiliens, tandis que la hausse des prestations sociales a eu des retombées bénéfiques clairement visibles dans les enquêtes sur les ménages.

D'après des données microéconomiques, les revenus du travail ont contribué pour la part de loin la plus importante (58 %) au recul des inégalités de revenu disponible entre 2001 et 2011 (graphique 2.10). Les transferts sociaux dont ont bénéficié un nombre croissant de ménages viennent en deuxième position, avec une contribution de 23 % à l'amélioration de la répartition des revenus lorsque l'on additionne les pensions contributives et non contributives. Enfin, les transferts monétaires conditionnels

expliquent pour 13 % la baisse des inégalités, alors que le Brésil y consacre moins de 1 % de son PIB. Cela donne une première indication de l'efficacité de ces prestations en matière de réduction des inégalités de revenu, efficacité sur laquelle les spécialistes paraissent dans l'ensemble s'accorder (voir Barros et al., 2009, 2010).

Graphique 2.10. **Contributions de différents facteurs à la réduction des inégalités**



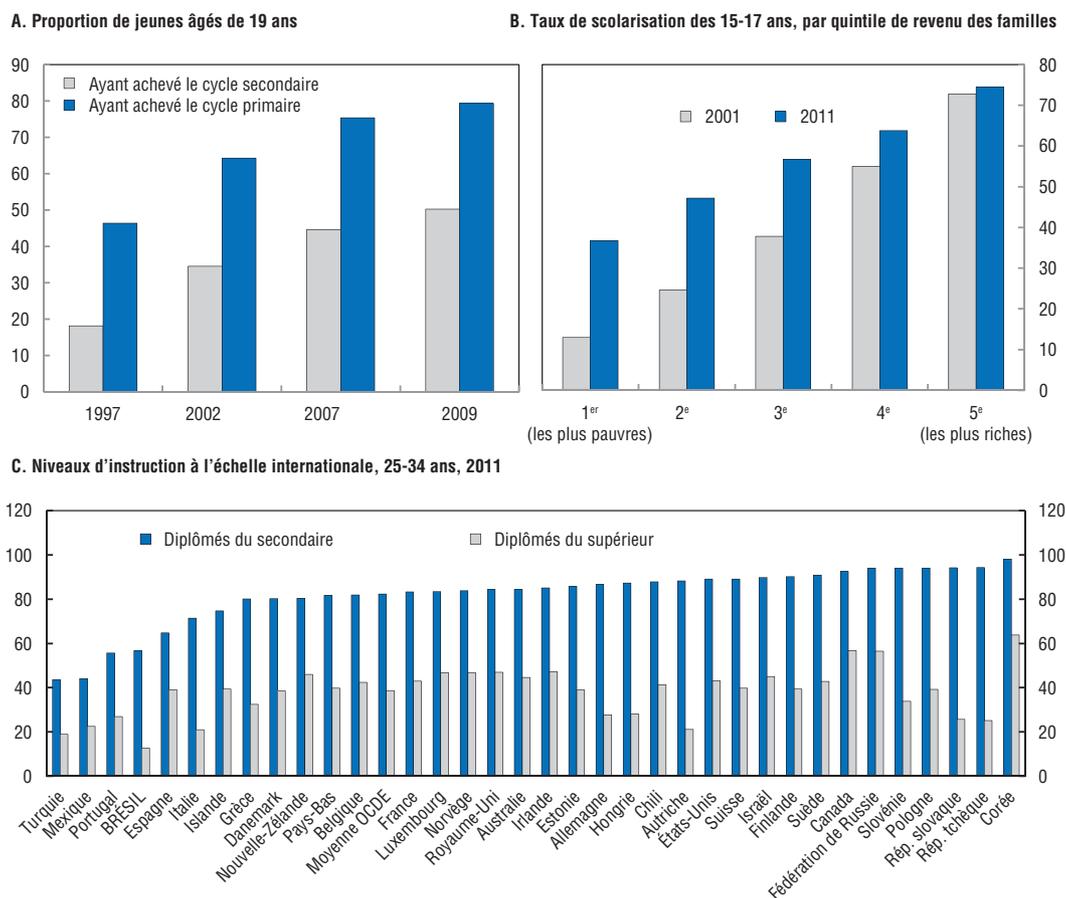
Note : Les calculs ne tiennent pas compte des ménages dont le revenu est inconnu, ni des zones rurales du nord du pays. Les revenus considérés sont les revenus disponibles.

Source : IPEA (2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924742>

Pour mieux comprendre d'où vient la réduction des inégalités, on peut ensuite chercher à savoir pourquoi les revenus tirés du travail et des transferts sont devenus plus également répartis. D'après des données sur les ménages datant de 2009, près de la moitié des différences dans les revenus du travail peuvent s'expliquer par l'éducation, telle que mesurée par le nombre d'années d'études, y compris lorsqu'on prend en compte les autres facteurs (Ferreira de Souza, 2012). Cela montre que l'amélioration de l'accès à l'éducation a joué un rôle déterminant dans la réduction des inégalités de revenu. De fait, les jeunes vont plus longtemps à l'école que dans le passé et c'est parmi les plus pauvres d'entre eux que l'allongement de la scolarité est la plus impressionnante (graphique 2.11, partie A). Dans les deux quintiles de revenu les plus bas, les taux de scolarisation des 15-17 ans ont plus que doublé et sont passés à 42 %, tandis que parmi les 6-14 ans, plus de 98 % des enfants sont désormais scolarisés (PNAD, 2011). D'autre part, la hausse de la fréquentation scolaire s'est traduite par celle des niveaux d'instruction. La part des jeunes âgés de 19 ans ayant étudié jusqu'à la fin du secondaire a pratiquement doublé en l'espace de dix ans (graphique 2.11, partie B) et les inscriptions dans l'enseignement supérieur ont augmenté de 73 % entre 2003 et 2011. Ces améliorations ont également laissé leur marque sur les compétences des jeunes Brésiliens, comme en témoignent les résultats obtenus aux tests du PISA, le programme international pour le suivi des acquis des élèves organisé par l'OCDE : entre 2000 et 2009, les élèves ont rattrapé l'équivalent d'une année scolaire complète en mathématiques (OECD, 2012a). De pays le moins performant en 2000, le Brésil est passé dans le groupe des trois pays qui progressent le plus vite depuis dix ans, même si ses résultats sont encore relativement faibles. Et cela alors même que davantage d'élèves issus de milieux défavorisés sont entrés dans le système scolaire et ont participé aux tests d'aptitude.

Graphique 2.11. Progrès en matière d'éducation



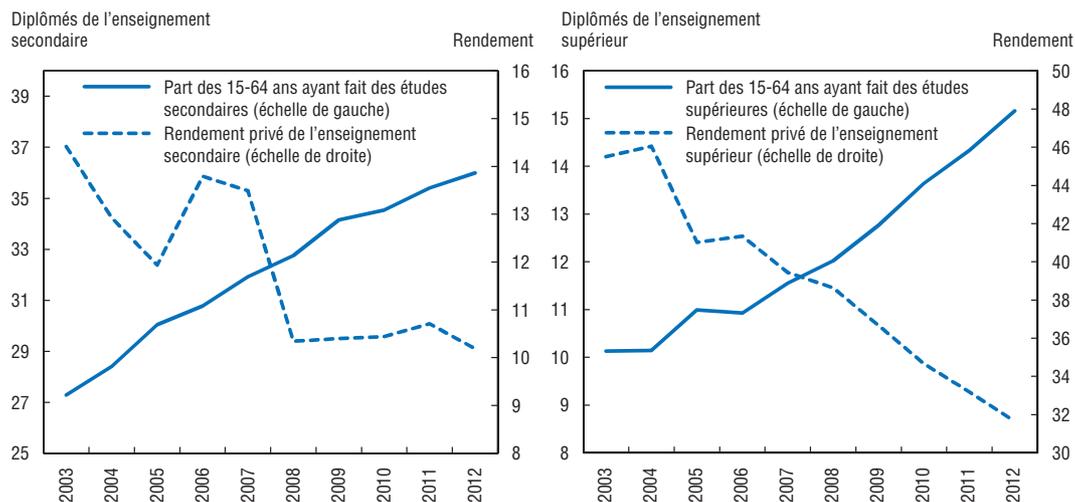
Source : IBGE (2012) et OECD (2013c).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924761>

La sortie de la pauvreté est étroitement corrélée au niveau d'instruction. Entre 2003 et 2011, les ménages pauvres ont été un peu plus de 20 % à sortir de la pauvreté parmi ceux où le niveau d'instruction du chef de famille n'atteint pas la fin du primaire, contre 50 % pour les autres (Fruttero et al., 2012). Avec la hausse des niveaux d'éducation, une plus grande proportion de la population brésilienne a eu accès à des emplois mieux rémunérés. Étant donné l'ampleur des primes salariales liées aux qualifications par rapport aux moyennes internationales, cette évolution a eu un fort impact sur de nombreux ménages. À titre d'exemple, en 2003, un diplôme de l'enseignement supérieur permettait d'espérer un gain de salaire de 45 %. Toutefois, à mesure que les niveaux d'instruction se sont élevés, l'offre de compétences s'est étoffée et les primes de salaire ont diminué (graphique 2.12). Ainsi, pour le diplômé de l'enseignement supérieur, l'avantage n'était plus que de 31 % en 2012. Concrètement, cela signifie que même ceux qui n'étaient pas en mesure de rehausser leur niveau de formation à titre personnel ont vu leurs possibilités de gains s'améliorer avec l'émergence d'une main-d'œuvre plus qualifiée. Autrement dit, l'amélioration de l'accès à l'éducation a eu des externalités positives pour les individus les moins éduqués.

Graphique 2.12. **Niveaux d'éducation et primes salariales liées aux qualifications**

En pourcentage



Source : OCDE (2013b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924780>

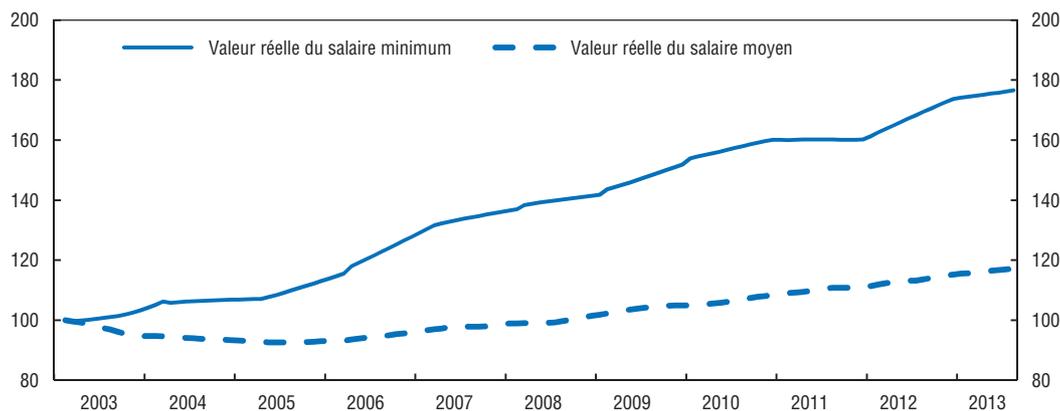
En dehors des qualifications, d'autres évolutions liées au marché du travail ont étayé la hausse des revenus salariaux au bas de l'échelle. Une forte augmentation du salaire minimum a ainsi bénéficié aux travailleurs les plus modestes. Au cours des dix dernières années, la valeur réelle du salaire minimum a quasiment doublé, alors que celle du salaire moyen a progressé d'environ 25 % (graphique 2.13). Il en est résulté une compression des salaires dans le secteur formel et une amélioration des gains relatifs pour les individus rémunérés au salaire minimum. Par rapport aux autres rémunérations, le salaire minimum brésilien a évolué de façon atypique. À 69 % du salaire médian en 2011, il place en effet le Brésil au deuxième rang des pays de l'OCDE et des BRICS classés par ordre décroissant, derrière la Turquie, la moyenne des pays de l'OCDE s'établissant à 49 %, même s'il reste bas en valeur absolue par rapport à ces pays (OCDE, 2013a). Tandis que le chômage diminuait régulièrement d'année en année, l'emploi non déclaré dans les principales régions métropolitaines est tombé de 55 % en 2001 à 33 % en 2013, ce recul étant encouragé par des régimes d'imposition et d'enregistrement spécialement destinés aux petites entreprises, afin qu'elles puissent déclarer leurs salariés avec un minimum de formalités et de frais. Dans le même temps, on a assisté à un redéploiement structurel de l'économie vers les secteurs non exportateurs qui donne à penser que la compétitivité internationale du pays a peut-être souffert des fortes hausses du salaire minimum, même si celles-ci n'ont pas empêché le chômage de refluer (voir le chapitre 1).

Les programmes de transferts sociaux ont joué un rôle important

Les transferts sont le deuxième pilier du progrès social au Brésil. Ils recouvrent un vaste ensemble de mesures hétérogènes centrées sur un certain nombre d'objectifs. Du point de vue de la pauvreté et des inégalités, les plus importants sont les pensions de retraite et le dispositif de transferts monétaires conditionnels connu sous le nom de *Bolsa Familia*, qui fait désormais partie d'un programme de plus grande ampleur baptisé *Brasil Sem Miséria* (Éradiquer la misère au Brésil).

Graphique 2.13. **Salaire minimum et salaire moyen en termes réels**

Moyennes mobiles sur 12 mois, février 2003 = 100



Source : IBGE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924799>

À partir d'un recensement assez complet de tous les ménages pauvres du pays et de leurs conditions de vie, le dispositif *Bolsa Familia* a été conçu pour fournir des transferts directs (et non une aide en nature) aux ménages ayant un revenu mensuel inférieur à 70 BRL par personne (Soares, 2012). En partie réservé dans un premier temps aux familles avec enfants, il a ensuite été étendu à tous les ménages qui disposent ainsi désormais des prestations nécessaires pour sortir de la pauvreté. En outre, les conditions à remplir pour y avoir droit telles que l'assiduité scolaire et le suivi médical des enfants ajoutent une dimension de développement durable au programme et jettent les bases qui permettront aux familles de sortir un jour de la pauvreté. Celle-ci étant particulièrement concentrée dans le Nordeste, c'est là que sont versés plus de 50 % des prestations *Bolsa Familia*, ce qui contribue également à réduire les inégalités entre régions (OECD, 2011b).

Au fil du temps et de son développement (tableau 2.1), le programme s'est révélé être un instrument très efficace et bien ciblé pour réduire la pauvreté, et n'a eu quasiment aucune retombée négative. C'est la raison pour laquelle son impact sur la pauvreté est si remarquable, malgré un coût inférieur à 1 % du PIB. L'efficacité du programme *Bolsa Familia* dans la lutte contre la pauvreté est particulièrement manifeste parmi les enfants (Afonso et al., 2011).

Tableau 2.1. **Évolution du programme *Bolsa Familia* au fil du temps**

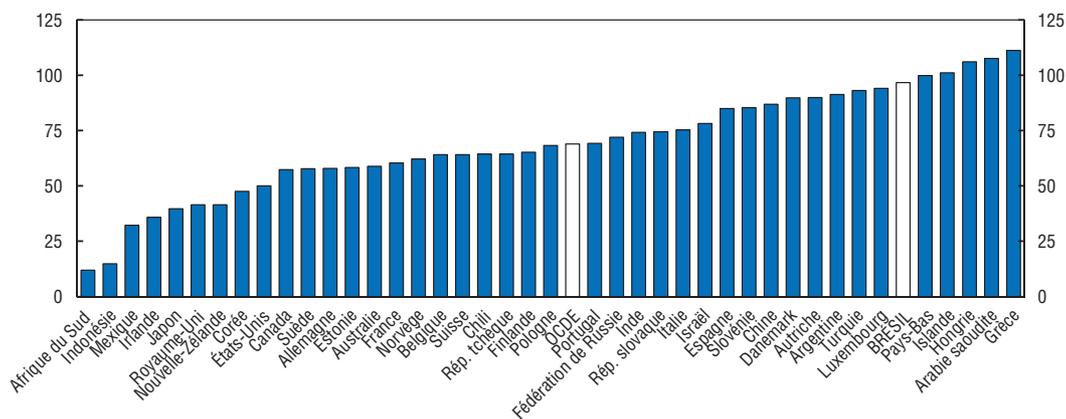
Année	Nombre de bénéficiaires	Montant moyen des prestations	Coût en % du PIB
2004	6 571 839	67	0.3
2005	18 700 445	63	0.3
2006	10 965 810	63	0.3
2007	11 043 076	75	0.4
2008	10 557 996	86	0.4
2009	12 370 915	95	0.4
2010	12 778 220	97	0.4
2011	13 352 306	120	0.4
2012	13 724 590	150	0.5

Source : Données de l'IPEA et du ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim.

Au-delà de ce programme classique de lutte contre la pauvreté, les pensions de retraite – qui représentent environ 7 % du PIB – ont aussi contribué à réduire les inégalités et la pauvreté. Le principal objectif du système de retraite est d’être un instrument d’épargne et de procurer un revenu aux retraités, en assurant un lien entre les cotisations versées par les individus durant leur vie active et les pensions qu’ils percevront une fois celle-ci terminée. Cela étant, dans un certain nombre de cas, il peut y avoir une certaine divergence entre les cotisations individuelles et les pensions, ce qui introduit un élément de redistribution non négligeable dans le système. Telle est la situation, en particulier, de ceux qui ont peu cotisé durant leur vie active et pour lesquels le système tend à être plus généreux que pour les autres affiliés.

Afin que les revenus des retraités n’augmentent pas moins vite que ceux du reste de la population, la loi indexe la pension minimum versée par le système de sécurité sociale sur le salaire minimum fédéral. Cette disposition est extraordinairement généreuse si l’on considère que dans la plupart des pays de l’OCDE, la pension minimum est inférieure au salaire minimum. D’autre part, il découle de cette règle que toute revalorisation du salaire minimum a des conséquences budgétaires immédiates. En fait, les variations du salaire minimum ont davantage d’effet sur les revenus des ménages par le biais des transferts sociaux qu’elles n’en ont sur les salaires à proprement parler. Au cours de la dernière décennie, la valeur réelle du salaire minimum a quasiment doublé et cette évolution s’est répercutée sur les revenus des très nombreux retraités qui perçoivent la pension minimum. Du fait de cette situation, les prestations versées par le système de retraite brésilien sont relativement généreuses, en moyenne, comparées à celles d’autres pays, puisqu’elles assurent un taux de remplacement net de 97 % pour le salaire moyen, contre 69 % en moyenne dans la zone de l’OCDE (graphique 2.14).

Graphique 2.14. **Taux de remplacement nets des pensions au niveau du salaire moyen**



Source : OCDE (2011e).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924020>

Outre le système contributif de base, il existe plusieurs régimes de retraite de moindre envergure couvrant des groupes de population particuliers. Tel est le cas, par exemple, du système non contributif qui réunit les pensions d’assistance sociale et celles de l’assurance sociale rurale. Ces deux régimes s’adressent aux personnes de plus de 65 ans qui ne remplissent pas les conditions habituelles de cotisation et leur versent une pension

équivalente au salaire minimum. Les personnes handicapées sont également assurées par ces régimes, dont l'existence explique la couverture quasi universelle des personnes âgées par le système de sécurité sociale au Brésil. Cette partie du système de retraite ne concerne qu'une proportion assez faible des titulaires de pensions (environ 3 % en 2009), mais son impact sur la pauvreté est très important. On notera cependant que le système ne récompense pas les travailleurs rémunérés au salaire minimum qui ont cotisé durant toute leur vie active, puisque leur pension de retraite n'est pas plus élevée que celle des personnes qui n'ont jamais cotisé.

Un autre régime verse des pensions de réversion d'un montant équivalent à celui de la pension de retraite de l'assuré décédé. La personne qui en bénéficie peut cumuler ces prestations avec sa propre pension de retraite, et près de la moitié des bénéficiaires ont d'autres sources de revenu (Mesquita and Neto, 2010). Le revenu par personne tend donc à augmenter avec le décès d'un membre de la famille. En 2011, le Brésil a consacré 2.8 % de son PIB aux pensions de réversion, soit près du quart des dépenses totales de sécurité sociale. Dans la plupart des pays d'Europe, la proportion correspondante est de l'ordre de 1.6 % du PIB. En outre, le système incite fortement à la fraude. Par exemple, une personne jeune mariée avec une personne retraitée aura droit à une pension de réversion pendant le reste de sa vie, en cas de décès de cette dernière, même si le mariage n'a duré que quelques jours et sans qu'aucune condition de ressources ne lui soit appliquée.

Options possibles pour entretenir et renforcer la dynamique du progrès social

Le Brésil a fait des progrès remarquables sur le plan social et adopté bon nombre de mesures judicieuses qui ont favorisé ces avancées. Toutefois, bien que la pauvreté diminue, il y a toujours un risque de rechute, et il est donc nécessaire pour l'avenir de faire en sorte que les évolutions positives de ces dix dernières années prennent un caractère plus durable. En outre, pour les nombreux Brésiliens qui ne parviennent toujours pas à satisfaire leurs besoins essentiels, de nouveaux progrès sont nécessaires et ils devront être encore plus rapides que dans le passé. En effet, de nombreux indicateurs donnent à penser qu'en termes d'inclusion sociale, il y a encore beaucoup à faire au Brésil.

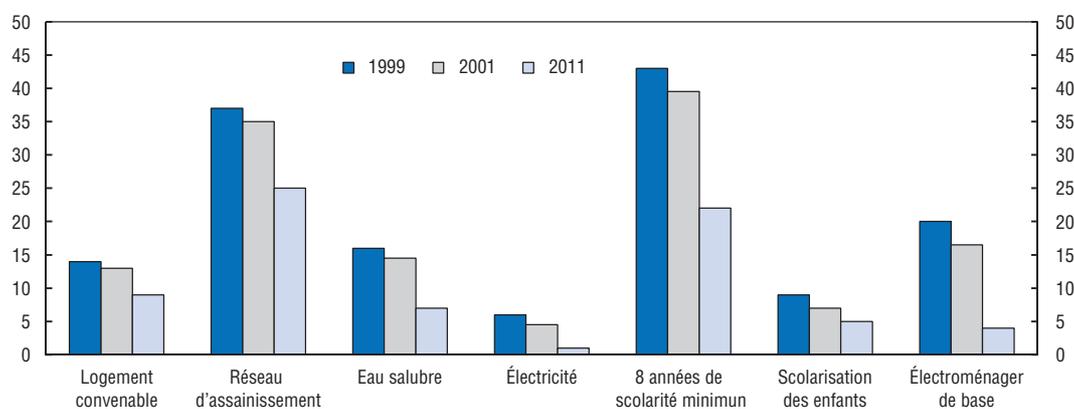
L'action publique doit continuer de mettre l'accent sur la panoplie d'instruments qui a donné de bons résultats jusqu'à présent : amélioration des services publics dans le domaine de l'éducation, mais aussi de la santé et des transports, et transferts sociaux. En outre, comme on le verra plus loin, on pourrait s'intéresser davantage au rôle que le système fiscal est à même de jouer dans la réduction des inégalités de revenu, ainsi qu'aux évolutions sur les marchés du crédit à la consommation. À l'intérieur de ce large périmètre, il pourrait être utile de revoir l'affectation des ressources et l'articulation des politiques. Étant donné l'ampleur des transformations qui se sont opérées ces dernières années au Brésil, il ne faudrait pas partir du principe que ce qui a bien fonctionné dans le passé donnera les meilleurs résultats à l'avenir. Cette remarque vaut en particulier pour les transferts sociaux et les ressources qui leur sont affectées.

Services publics

Le secteur public assure un certain nombre de services essentiels, dont beaucoup ont joué un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, comme on l'a vu dans la section précédente. L'éducation en est probablement le meilleur exemple, mais d'autres secteurs ont eux aussi leur importance, notamment la santé et les transports. Malgré des progrès bien réels, une part non négligeable de la population brésilienne n'a pas accès aux

services essentiels. En 2011, près de 22 % de la population se composaient de ménages dont aucun des membres ne pouvait justifier d'au moins huit années de scolarité, mais il est vrai que dix ans auparavant c'était presque le double (graphique 2.15). En outre, un quart des Brésiliens vivent dans des logements non raccordés à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, et 7 % des logements n'ont pas accès à l'eau courante ou à un puits. La qualité des services publics, compte tenu en particulier du poids de la fiscalité (voir le chapitre 1), était l'un des sujets de protestation qui ont fait sortir les Brésiliens dans la rue en juin 2013, ce qui montre bien l'importance des améliorations à apporter dans ce domaine.

Graphique 2.15. **Part de la population privée d'accès aux biens et services essentiels**



Source : Bianchi et al., (2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924818>

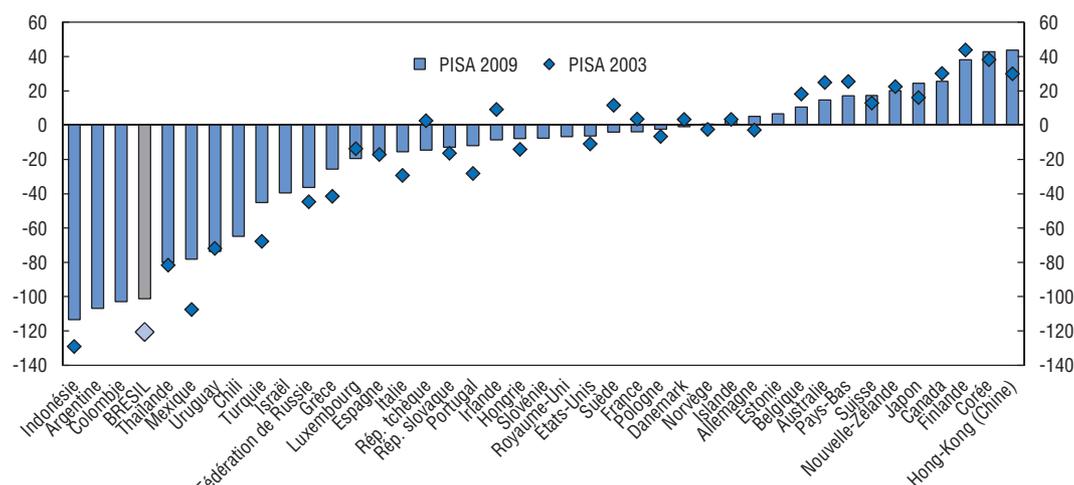
Dans le système fédéral brésilien, de nombreux services publics sont assurés par l'État ou par les municipalités, dont les capacités dans ce domaine varient considérablement. En outre, s'agissant des services municipaux, la taille d'une commune n'est pas toujours l'échelle la plus appropriée pour l'organisation d'un service donné. Par souci d'efficacité, il est alors possible de mutualiser les services entre plusieurs communes, mais cela pose d'importants problèmes de coordination. L'initiative « Territoires de la citoyenneté » lancée par le gouvernement fédéral en 2008 pour favoriser le développement des zones rurales les plus pauvres, est un exemple des solutions judicieuses qui ont été trouvées face à ces défis. Les projets auxquels elle a donné lieu ont réussi pour beaucoup d'entre eux à renforcer les capacités au niveau municipal, à accroître la participation et la responsabilité des citoyens et à améliorer la coordination des politiques sectorielles au niveau fédéral.

Politiques éducatives

L'éducation a joué un rôle crucial pour le progrès social dans le passé et elle conservera une place essentielle dans les années à venir. Après la hausse des taux de scolarisation évoquée dans la section précédente, améliorer la qualité de l'enseignement sera l'un des principaux défis à relever. À mesure que les petits Brésiliens sont allés en plus grand nombre à l'école, leur niveau de compétences a augmenté, mais il est encore nettement en retrait des moyennes internationales, comme le montre le programme PISA de l'OCDE qui évalue les compétences des élèves de 15 ans et permet des comparaisons directes entre 70 pays (OECD, 2012a). Malgré un taux de scolarisation de 92 % jusqu'à l'âge de 14 ans, les jeunes brésiliens réussissent en effet beaucoup moins bien que leurs camarades à

l'étranger (graphique 2.16), ce qui donne à penser que le problème n'est plus tant celui de l'accès à l'éducation que de la qualité de l'enseignement dispensé. Dans l'enseignement secondaire, les établissements publics sont généralement moins performants que les établissements privés, si bien que les élèves diplômés de ces derniers accèdent plus facilement à un enseignement supérieur public de qualité. Une loi promulguée en 2012 oblige toutefois à réserver 50 % des places dans les universités publiques aux élèves ayant fait leurs études secondaires dans des établissements publics ou issus de milieux défavorisés. On observe en outre de fortes disparités géographiques, les élèves de la région du Nordeste – où près de 20 % des adultes sont encore analphabètes – obtenant des résultats particulièrement faibles aux tests d'évaluation.

Graphique 2.16. **Scores obtenus aux tests du PISA en lecture et en mathématiques**
Moyenne des scores en lecture et en mathématiques, écart par rapport à la moyenne OCDE



Source : OECD (2011a).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932924837>

Si la qualité de l'enseignement laisse à désirer, c'est dans une certaine mesure la conséquence naturelle du fait que le système éducatif s'est rapidement développé ces dernières années, mais on peut penser qu'avec le temps, il devrait être à même de recruter un nombre suffisant d'enseignants plus qualifiés. Pour que cela soit possible, cependant, il est essentiel d'améliorer la formation des enseignants et de mettre en place les bonnes incitations dès maintenant. Bien que l'éducation relève de la compétence des États, le ministère fédéral de l'Éducation a joué un rôle important dans ce contexte.

En matière de formation, le ministère de l'Éducation a créé un nouvel examen national donnant accès au métier d'enseignant et il a financé, en collaboration avec les universités fédérales, 100 000 nouvelles places pour la préparation des futurs enseignants. De plus, il a obligé les États et les municipalités à instituer une procédure officielle de recrutement et un plan de carrière pour les enseignants, et il a fixé un plancher de salaire national pour la profession en 2009. La formation continue des enseignants a pris plus d'importance et certains États ont créé des écoles spéciales pour s'en occuper.

En matière d'incitations, le gouvernement fédéral a uniformisé et complété le financement par élève des établissements scolaires dans les régions, les États et les communes, via le programme FUNDEB, en liant une bonne partie de ses concours à l'amélioration des performances. Le Brésil a créé une série de tests nationaux pour évaluer

les compétences des élèves après la 4^e, la 8^e et la 11^e année qui permettent de comparer les résultats de la quasi-totalité des établissements scolaires du pays, ce qui s'est avéré extrêmement utile pour mettre en place des mécanismes d'incitation. Une réforme du système d'évaluation des établissements scolaires, comportant des objectifs de résultats pour chaque établissement dans toutes les régions, permet de récompenser les écoles non seulement pour le niveau des élèves, mais aussi pour leur assiduité, et elle commence à porter ses fruits. Certains États ont mis au point eux-mêmes des mécanismes d'incitation prometteurs. Ainsi, l'État de São Paulo propose aux enseignants de se soumettre régulièrement à des tests de performance, avec à la clé des hausses de salaires si les résultats sont bons. Deux autres États ont adopté une démarche analogue, qui reste toutefois une exception dans un système où les barèmes de rémunération sont largement liés à l'ancienneté. Les premières données empiriques laissent entrevoir une nette amélioration des aptitudes des élèves, d'autant plus importante que les objectifs des écoles sont ambitieux (Bruns and Ferraz, à paraître). L'extension à l'ensemble du pays de ce système de rémunération fondé sur les performances serait une mesure utile.

La pénurie d'infrastructures, qui oblige de nombreux établissements à organiser plusieurs classes par jour, est un autre obstacle à l'amélioration de la qualité du système éducatif. Dans le second degré, la plupart des élèves ne bénéficient que de 4 heures d'instruction par jour, contre 7 heures en moyenne dans les pays de l'OCDE (World Bank, 2012). Jusqu'à l'âge de 14 ans, ils ne sont que 5.8 % à suivre une scolarité à temps complet (OECD, 2011a). De plus, les enseignants brésiliens consacrent moins de temps aux activités d'enseignement à proprement parler que leurs homologues d'autres pays (OECD, 2013d, p. 33). Les données internationales montrent que l'allongement du temps d'enseignement a un effet positif sur les performances des élèves à condition que le programme reste centré sur les savoirs fondamentaux (Glewwe et al., 2011). Il y aurait donc lieu d'investir davantage dans des infrastructures scolaires appropriées, telles que salles de classe, bibliothèques, laboratoires de sciences et équipements informatiques, dont la plupart des pays de l'OCDE sont aujourd'hui dotés.

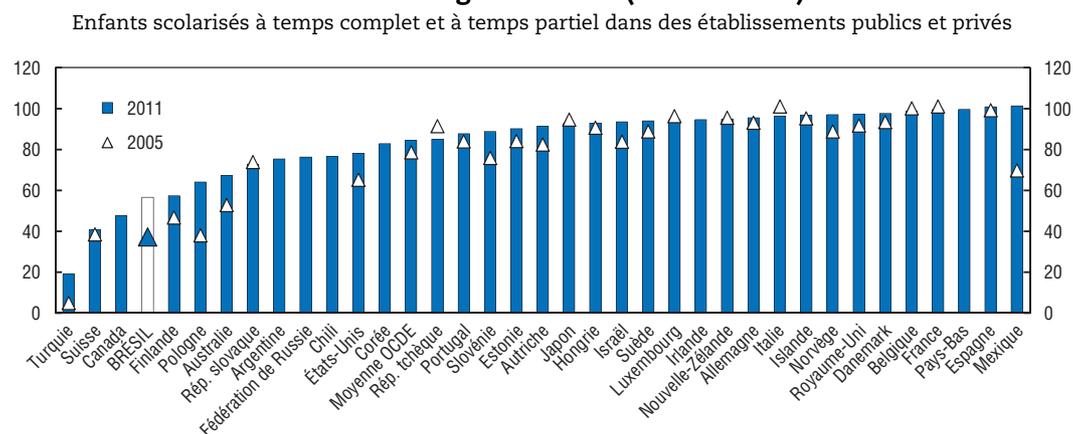
Les taux d'abandon élevés et le phénomène de décrochage scolaire que l'on observe dans certains groupes sont un aspect du système éducatif qui est particulièrement lourd de conséquences du point de vue de la répartition des ressources. Près de 10 % des élèves quittent prématurément l'enseignement secondaire chaque année. Très souvent, il s'agit de jeunes issus de milieux défavorisés qui se trouvent confrontés à des problèmes sociaux tels qu'instabilité de la cellule familiale, appartenance à des gangs, trafic de drogue, grossesses chez les adolescentes ou retards de développement (World Bank, 2012). Lorsque ces jeunes abandonnent l'école, ils compromettent encore davantage leurs perspectives d'emploi pour l'avenir. On peut lutter contre l'abandon scolaire en agissant dans plusieurs directions : préscolarisation, aides ciblées dans le primaire et le secondaire, aménagement des programmes et introduction de cours à fort contenu professionnel.

L'éducation préscolaire a des effets importants à court et à long terme sur le développement cognitif, le comportement social et l'aptitude de l'enfant à réussir dans le système scolaire et, plus tard, sur le marché du travail. Aux États-Unis, aussi bien les premières expériences menées dans les années 70, qui permettent une évaluation sur longue période, que les données plus récentes en provenance de l'État de l'Oklahoma confirment les retombées positives très importantes de l'éducation préscolaire. (Heckman and Masterov, 2007). Dans ce pays, c'est en fait à ce niveau du système éducatif, plus qu'à n'importe quel autre, que le rendement marginal de la dépense d'éducation semble être le

plus élevé. Lorsqu'on s'intéresse à ce que deviennent les enfants préscolarisés plus tard dans la vie, on s'aperçoit aussi qu'il y a des complémentarités entre la préscolarisation et les investissements éducatifs réalisés ultérieurement (Felicio et al., 2012). Les enfants issus de milieux défavorisés qui risquent de recevoir moins d'attention que les autres dans leur plus jeune âge ont tout à gagner à être préscolarisés. C'est la raison pour laquelle la préscolarisation est aussi un moyen d'améliorer l'égalité des chances et de renforcer la mobilité sociale.

Alors que 55 % des enfants de 4 ans sont préscolarisés au Brésil, la moyenne à cet âge est de 79 % dans les pays de l'OCDE, avec une couverture quasiment universelle dans certains d'entre eux (France, Pays-Bas, Espagne, Mexique, Belgique ; voir le graphique 2.17). Le manque de ressources est l'une des raisons qui explique les faibles taux de préscolarisation, bien que l'État fédéral finance actuellement les dépenses d'exploitation des centres d'accueil des jeunes enfants et que la construction d'établissements préscolaires soit l'un des éléments du programme d'infrastructures PAC2. À ces financements s'ajoutent en outre ceux du programme fédéral *ProInfancia*, qui ont permis à ce jour de bâtir plus de 2000 nouveaux centres et d'en équiper quelques centaines d'autres (Evans and Kosec, 2012). Il conviendrait de maintenir et d'accroître les financements de source fédérale en faveur de l'éducation préscolaire, afin d'atteindre l'objectif ambitieux fixé dans le nouveau Plan national pour l'éducation (PNE), à savoir préscolariser tous les enfants de 3 et 4 ans d'ici 2016. Parmi les 40 pays examinés dans l'étude de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, le Brésil se situe dans le dernier quart du classement pour les dépenses consacrées à l'éducation des jeunes enfants en proportion du PIB (OECD, 2012a).

Graphique 2.17. **Taux de préscolarisation et de scolarisation primaire des enfants âgés de 4 ans (2005 et 2011)**



Source : OECD (2012a). Pour l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme d'indicateurs mondiaux sur l'éducation).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924856>

Si l'élargissement de l'accès à l'éducation préscolaire, surtout dans les zones défavorisées, est la plus immédiate des priorités, il y aurait lieu également d'améliorer la qualité de ce service, notamment grâce à une formation et à une supervision plus rigoureuses des éducateurs (Early et al., 2007). Au Danemark, en France et en Suède, une proportion non négligeable des professionnels de l'éducation des jeunes enfants doivent avoir suivi une formation spécialisée (Moss, 2000). Au Brésil, le ministère fédéral de l'Éducation a mis en place un programme d'apprentissage à distance à l'intention de ces

éducateurs, baptisé *ProInfantil*, qui pourrait servir d'appui aux efforts déployés pour améliorer la formation. La supervision en classe au moyen d'observations effectuées régulièrement par des spécialistes, avec un retour d'informations en temps réel, est un outil qui a fait ses preuves dans le cadre du programme PERA mis en œuvre dans l'État de l'Illinois, aux États-Unis. Le ministère de l'Éducation pourrait aussi aider les municipalités à appliquer des mécanismes d'évaluation comparative comme le dispositif « *Early Childhood Environment Rating Scale* » mis au point aux États-Unis.

Si l'éducation préscolaire peut réduire les taux d'abandon en s'attaquant à certains problèmes de fond avant qu'ils ne se matérialisent, il faudrait aussi que les élèves qui risquent de quitter le système scolaire puissent bénéficier d'un soutien spécifique durant leur scolarité primaire et secondaire. À cet égard, les dispositifs de détection précoce et les classes de soutien scolaire font partie des moyens d'action conformes aux meilleurs pratiques internationales (Glewwe et al., 2011 ; Guimaraes and Sampaio, 2013). Une plus grande souplesse dans l'acquisition des qualifications, moyennant par exemple l'organisation de l'année scolaire en semestres ou l'adoption d'un système de crédits, pourrait attirer davantage d'élèves (Barros et al., 2012). Il faudrait en outre proposer un plus grand choix de cours dans l'enseignement secondaire, où le programme est très classique et de type scolaire (Schwartzman, 2010). Une réforme des programmes pourrait introduire davantage de composantes professionnelles pour ceux qui sont moins portés sur les matières intellectuelles (Bassi et al., 2012). Certaines initiatives prises pour faire face à ces problèmes, comme le programme de grande envergure *ProJovem Integrado* lancé en 2008, qui vise à réintégrer les jeunes défavorisés dans le système scolaire, semblent prometteuses et méritent d'être poursuivies.

L'expérience internationale montre que le redoublement a beaucoup d'inconvénients et des avantages incertains (OECD, 2011a). Au Brésil, le taux de redoublement est très élevé et de nombreux élèves ont du retard quelle que soit leur classe, ce qui constitue un gaspillage de temps pour les jeunes et de ressources pour le système. Dès la première année d'école, le taux de redoublement s'établit à 24.5 % (United Nations, 2012). Plus de 40 % des élèves âgés de 15 ans déclarent avoir redoublé au moins une classe, contre une moyenne de 13 % dans les pays de l'OCDE. Dans les pays où les redoublements sont plus nombreux, les performances sont généralement moins bonnes et l'origine sociale a une plus grande incidence sur les résultats scolaires que dans les pays où il y a moins de redoublements, même si le sens de la relation de causalité n'est pas facile à déterminer (OECD, 2011b).

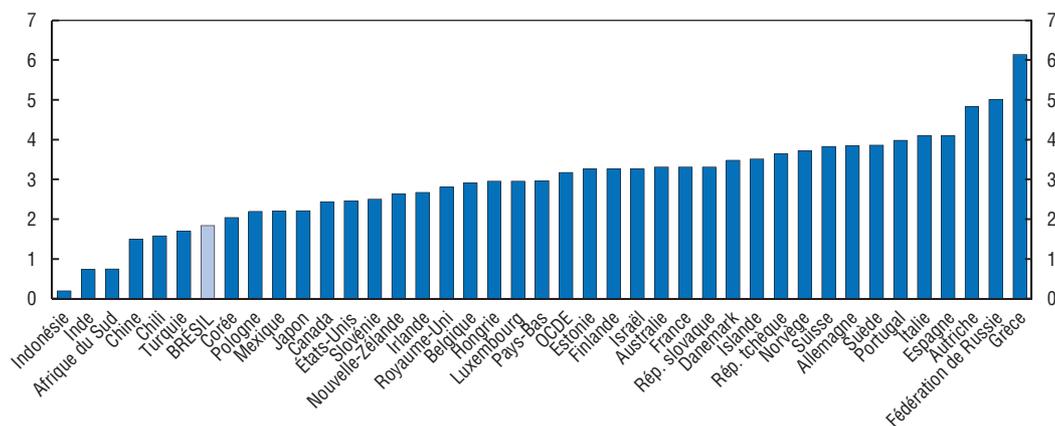
La formation professionnelle est une autre solution éducative à proposer aux élèves qui ont rompu avec le cursus scolaire classique. Le nombre d'élèves inscrits dans des programmes d'enseignement de type alternatif, comme les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire, a plus que doublé au cours des dix dernières années. Cela étant, il ne représente encore qu'une petite fraction du total des inscriptions, inférieure à la moyenne OCDE, malgré la preuve de rendements élevés et de retombées positives sur le marché du travail (OECD, 2012). Le programme *Pronatec*, lancé en 2011, vise à étendre et à renforcer le réseau fédéral d'établissements techniques, investit dans les cours à distance, offre des places de formation gratuites aux jeunes venant de familles pauvres et fournit des aides financières sous forme de prêts et de bourses. Atténuer les contraintes de liquidité en proposant des bourses est un des piliers de cette stratégie, sachant que des raisons financières sont souvent avancées pour expliquer le fait de ne pas suivre une formation professionnelle ou de ne pas la terminer (Ministry of Education, 2009 ; Neti, 2012).

Politiques de santé

Les services de santé de base sont assurés gratuitement à la population par le secteur public dans le cadre du système unique de santé (SUS, *Sistema Único de Saude*). La constitution de 1988 a fait de la santé un droit fondamental et en a confié la responsabilité aux États fédérés, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'accès aux soins primaires et aux soins d'urgence, parallèlement à la couverture complète de la population en matière de vaccination et de soins prénataux (Paim et al., 2011). Le SUS est financé par les recettes fiscales et les cotisations sociales. L'organisation très décentralisée des services a abouti à la fragmentation de l'offre et à des inégalités dans la répartition des ressources du système, car toutes les municipalités ne sont pas en mesure de fournir des services à la population et, souvent, les économies d'échelle ne sont pas pleinement exploitées.

Malgré le succès du SUS, le système public de santé brésilien souffre d'un manque de financement chronique. Le secteur public investit à hauteur d'environ 4 % du PIB dans la santé, contre près de 6.5 % dans les pays de l'OCDE. En conséquence, les infrastructures médicales et le nombre de médecins et d'infirmières sont insuffisants : il y avait 1.8 médecin et 0.9 infirmière pour 1 000 habitants au Brésil en 2009, contre respectivement 3.1 et 8.4 en moyenne dans la zone OCDE (graphique 2.18). Cette pénurie de personnel médical pèse sur l'accès aux services de santé de base.

Graphique 2.18. **Nombre de médecins pour 1 000 habitants**
2011 ou année la plus proche



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924875>

Pour rattraper la moyenne de l'OCDE, il faudrait une augmentation de 70 % du nombre de médecins, et bien plus encore pour les infirmières. Malgré des efforts récents pour accroître la capacité de formation, le Brésil ne forme pas assez de médecins et d'infirmières pour répondre à la demande. L'obligation qui pourrait être faite aux nouveaux diplômés en médecine de travailler deux ans pour le SUS avant que leur diplôme ne soit officiellement reconnu – discutée en juillet 2013 – ne sera utile que si la supervision est assurée, car elle gonflera les effectifs de médecins du système public à court terme. Or, si l'on se fie à l'expérience des pays de l'OCDE, l'augmentation du nombre de médecins ne permet pas toujours de corriger les déséquilibres géographiques. Quant aux efforts déployés récemment pour recruter des médecins étrangers, il y a peu de chance qu'ils fassent vraiment la différence, quand bien même seraient-ils couronnés de succès. Sur

les 388 000 médecins que compte le Brésil, d'après les estimations, 0.6 % seulement ne sont pas brésiliens et ont fait leurs études à l'étranger. Même un multiple de cette part – difficile à imaginer étant donné que l'on manque aussi de médecins dans les autres pays lusophones ou hispanophones en dehors de Cuba – aurait un impact négligeable sur la situation de pénurie médicale au Brésil. Par ailleurs, les professionnels de santé et le personnel infirmier du système public ont généralement de faibles niveaux de qualification, ce qui fait peut-être obstacle à la prestation de services de qualité.

Outre le nombre et le niveau de qualification des professionnels de santé, il faut s'attaquer au problème des disparités régionales et des difficultés d'accès à la médecine spécialisée. On observe de très grandes différences entre les régions en termes de ressources humaines, le sud et le sud-est étant deux fois mieux servis que le reste du pays. De même, toutes les communes n'ont pas les mêmes capacités en matière de fourniture de services de santé. La qualité et le type de services proposés sont donc variables. Au-delà des soins primaires, le système public n'offre qu'un accès limité aux services de diagnostic et aux soins de spécialistes, caractérisé par de longs délais d'attente et des dépenses élevées pour les patients. Cette situation a évidemment des conséquences négatives en termes d'inégalités, dans la mesure où les couches les plus pauvres n'ont pas accès au système de santé privé, trop coûteux, et doivent se contenter de services de santé de moindre qualité.

Services de transports urbains

Le mauvais état des transports urbains au Brésil est un des motifs qui ont récemment déclenché des manifestations dans les rues du pays et, de fait, la quasi-totalité des grandes villes brésiliennes souffrent de graves goulets d'étranglement dans les transports. À São Paulo, le métro compte 71 km de lignes, alors qu'il fait plus de 200 km de long à Mexico. L'amélioration des systèmes de transport urbains fait partie des priorités retenues dans le Programme d'accélération de la croissance (PAC2) mis en place pour financer des projets d'infrastructure dans tout le Brésil.

Cependant, entre le manque de capacité des administrations locales et la complexité des procédures administratives, la situation ne semble guère avancer. Renforcer la capacité d'exécution des projets au niveau des administrations locales pourrait être une solution. Sachant que les tarifs payés par les usagers sont faibles ou que les hausses prévues ont été annulées à la suite des mouvements de protestation récents, il importe de veiller à ce que cela ne se traduise pas par de nouvelles réductions des ressources disponibles pour l'investissement. L'une des façons de réduire le coût des investissements dans les transports urbains serait de revoir les restrictions en matière de contenu local que prévoit le programme PAC2, ce contenu étant fixé à 80 % pour un certain nombre de produits manufacturés tels que les bus.

L'avenir des transferts sociaux

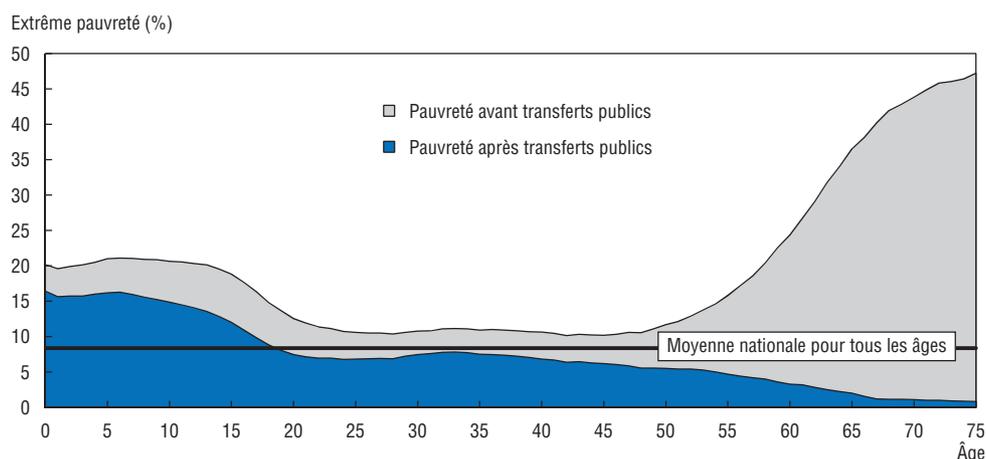
Les transferts sociaux ont joué un rôle positif dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités de revenu et ils resteront un moyen d'action important dans l'avenir. Dorénavant, le principal enjeu consistera à faire une plus large place aux instruments les plus efficaces pour combattre la pauvreté et optimiser les dépenses sociales. Cela suppose en particulier qu'une plus grande importance soit accordée à l'augmentation des dépenses au titre du dispositif *Bolsa Familia* et des prestations complémentaires versées dans le cadre du programme *Brasil sem Miséria* plutôt qu'à de

nouvelles revalorisations des pensions. Les données montrent qu'une augmentation marginale des prestations *Bolsa Familia* aurait des effets bien plus importants sur les inégalités qu'une augmentation des pensions (IPEA, 2012).

Maîtriser la hausse des dépenses dans le système de retraite

Le système de retraite a indéniablement contribué à faire reculer la pauvreté des personnes âgées, désormais largement en deçà de la moyenne nationale, comme le montre le graphique 2.19 établi sur la base de données pour 2009. À l'heure actuelle, tous les titulaires de pensions – c'est-à-dire pratiquement toutes les personnes âgées de 65 ans et plus – perçoivent au moins l'équivalent du salaire minimum, lequel est près de 10 fois supérieur au seuil d'extrême pauvreté fixé à 70 BRL. De nouvelles hausses de la pension minimum en valeur réelle n'auront donc guère d'impact sur la pauvreté, alors que celle-ci est sensiblement supérieure à la moyenne parmi les enfants et les jeunes (Barros et al., 2010). De telles hausses pourraient néanmoins réduire les inégalités, puisque les bénéficiaires de la pension minimum ont un revenu inférieur à la moyenne nationale, mais dans des proportions nettement moins importantes que si l'on consacrait les mêmes ressources aux plus pauvres.

Graphique 2.19. Impact sur la pauvreté des transferts publics par groupe d'âge, 2009



Source : Barros et al. (2010).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924894>

Il faudra rompre le lien automatique qui existe entre la pension minimum et le salaire minimum pour éviter que le système de retraite n'absorbe une part croissante des dépenses sociales, alors que celles-ci pourraient être utilisées de façon plus efficace et mieux ciblée pour combattre la pauvreté. Il serait bon également de s'attaquer au problème du financement à long terme du système de retraite compte tenu de la hausse du taux de dépendance des personnes âgées. Tout ajustement sera sans doute d'autant plus aisé que le problème aura été traité rapidement. Il conviendrait de préserver la valeur réelle des pensions tout en répercutant sur les retraités une partie des gains de productivité réalisés par la génération active actuelle. Pour préserver le pouvoir d'achat des retraités, on pourrait au moins indexer les hausses de la pension minimum sur le taux d'inflation mesuré pour les ménages à faible revenu, qui évolue légèrement au-dessus de l'inflation générale des prix à la consommation depuis quelques années. Au-delà de cet ajustement lié à

l'inflation, la question politique qui se pose est de savoir dans quelle mesure les gains de productivité réalisés par la génération active actuelle devraient être répercutés sur les retraités ou, en d'autres termes, à quel point entre l'ajustement en fonction de l'inflation et les hausses de salaires moyennes devrait se situer le facteur d'indexation des pensions. Suivant la règle automatique qui prévaut aujourd'hui, les gains de productivité réalisés par la génération active actuelle sont intégralement répercutés sur la pension minimum. Une règle différente qui consisterait à ne répercuter qu'une partie de ces gains de productivité sur les retraités, tout en garantissant que le pouvoir d'achat des pensions continue d'augmenter, n'aggraverait pas la pauvreté, mais elle pourrait exacerber les inégalités de revenu à court terme. Néanmoins, si une partie des économies résultant de l'application d'une telle règle était affectée au programme *Bolsa Familia* de manière à relever le niveau des prestations versées et, partant, des revenus minimums, conformément aux recommandations formulées dans la présente *Étude*, il est pratiquement sûr que les inégalités diminueraient. Une possibilité consisterait à opter pour le milieu de la fourchette, comme l'a fait la Suisse.

De plus, le système de retraite brésilien, qui est relativement généreux par rapport aux revenus perçus durant la vie active, même si les pensions sont plus basses en termes absolus que celles versées dans les pays de l'OCDE, serait plus conforme aux pratiques en vigueur dans ces pays et dans d'autres économies émergentes si l'âge effectif de départ à la retraite était plus avancé. On pourrait ainsi instituer un âge minimum général de départ à la retraite et renforcer les incitations à partir plus tardivement, comme il était évoqué dans l'*Étude économique de l'OCDE sur le Brésil* publiée en 2011. À cet égard, la réforme réussie du système de retraite des fonctionnaires constitue un pas dans la bonne direction.

Il est également possible de réduire les dépenses de retraite en subordonnant les pensions de réversion à des conditions de ressources et en fixant un seuil de revenu au-delà duquel le conjoint survivant n'a plus droit à la pension de réversion. De plus, étant donné les abus mis en évidence dans ce domaine (Gragnotati et al., 2011), on pourrait également exiger un nombre minimum d'années de mariage ou des cotisations supplémentaires durant la vie active pour assurer le conjoint, à l'image de ce que fait la Suède.

Au-delà de ses répercussions sur les dépenses sociales, la hausse continue du salaire minimum au rythme actuel pourrait comporter d'autres risques. Bien que l'économie soit actuellement en situation de plein emploi, il s'est produit ces dernières années un redéploiement structurel de l'activité au profit des secteurs non exportateurs où le potentiel d'amélioration de la productivité est plus limité. Une dégradation supplémentaire de la compétitivité dans le secteur exportateur, en particulier dans l'industrie manufacturière, pourrait avoir tôt ou tard des effets plus visibles sur le chômage que ce n'est le cas actuellement. Une occasion de réviser la formule d'ajustement du salaire minimum s'offrira en 2014, dernière année où s'appliquera la règle de revalorisation automatique sur la base de la croissance réelle passée du PIB. Le remplacement de cette règle, qui arrivera à expiration en 2015, par une simple indexation sur l'indice des prix à la consommation spécifique aux ménages à faible revenu permettrait à la fois de préserver le pouvoir d'achat et d'améliorer la compétitivité internationale. À l'heure actuelle, la loi autorise les États fédérés à fixer s'ils le souhaitent leur salaire minimum au-dessus du minimum fédéral. Comme les minima salariaux des États n'ont aucune incidence sur le niveau des prestations versées par le système de transferts sociaux, cette réforme serait également conforme à l'objectif qui veut que priorité soit donnée aux instruments de redistribution les plus efficaces.

Étendre et améliorer le programme de transferts monétaires

Grâce au registre unique des ménages pauvres, le dispositif *Bolsa Familia* et les mesures d'aide sociales mises en œuvre dans le cadre du programme *Brasil sem Miséria* ont très bien ciblé leurs bénéficiaires, dotant ainsi le Brésil d'un instrument très efficace pour combattre la pauvreté, y compris celle des enfants et des jeunes, qui est nettement supérieure à la moyenne nationale. La structure administrative du programme est tellement efficace que plusieurs États ont décidé d'utiliser à leur tour le registre unique de la population cible pour mettre sur pied leurs propres programmes d'assistance, en sus des prestations fédérales. Par exemple, l'État de Rio de Janeiro a choisi de compléter les transferts *Bolsa Familia* jusqu'à concurrence du seuil d'extrême pauvreté, mesure ensuite adoptée par le gouvernement fédéral pour l'ensemble du pays en 2012. Toutes les familles dont le revenu par personne est inférieur à 70 BRL reçoivent donc actuellement le montant nécessaire pour atteindre ce niveau. Si l'on retient la définition des 70 BRL, cela signifie que l'extrême pauvreté est aujourd'hui pratiquement éradiquée au Brésil, à l'exception des quelques ménages que les campagnes actives de recensement menées pour le registre unique n'ont peut-être pas réussi à débusquer et qui ne bénéficient donc pas de *Bolsa Familia*.

Les autres volets sociaux du programme *Brasil Sem Miséria* répondent de manière spécifique aux besoins des familles pauvres en matière d'éducation des jeunes enfants, de soins aux personnes âgées, de formation, d'aide à la recherche d'emploi ou d'accès au crédit. En s'attaquant aux difficultés particulières que rencontrent ces familles, ils ont pour but de favoriser une sortie plus durable de la pauvreté en même temps qu'une moindre dépendance à l'égard des transferts de revenu.

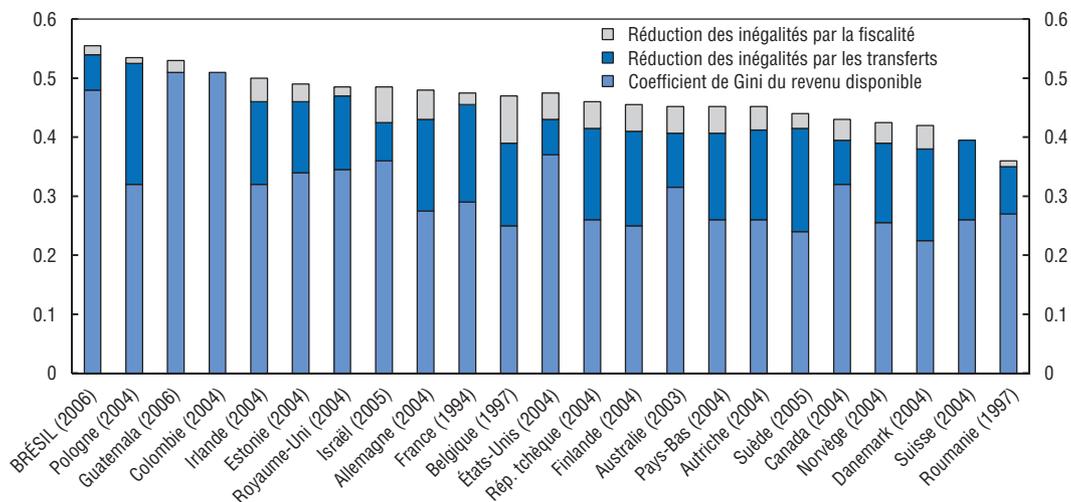
Malgré des progrès considérables, les différents programmes d'aide et de protection sociales pourraient être mieux intégrés. Outre le gouvernement fédéral, les États et les municipalités administrent des programmes sociaux et il arrive que ces programmes fassent double emploi ou que des personnes qui pourraient bénéficier de certaines aides ne soient pas informées de leurs droits. À cet égard, les nouveaux centres sociaux de référence (CRAS) déployés dans les communes à fort taux de pauvreté sont une initiative prometteuse. Ayant vocation à aider les familles, ils pourraient devenir le principal point d'accès aux services d'assistance, c'est-à-dire aussi bien aux prestations du programme fédéral *Brasil sem Miséria* qu'à celles des États et des municipalités. À l'heure actuelle, ces dernières sont institutionnellement distinctes du programme *Brasil sem Miséria*, et si tous les dispositifs étaient intégrés, il serait peut-être plus facile pour les familles de s'informer sur les prestations dont elles peuvent bénéficier. Naturellement, une meilleure information des familles risque de se traduire par une forte augmentation de la demande d'assistance et donc par des goulets d'étranglement dans l'organisation de certains services, mais cette intégration permettrait d'accroître la transparence des politiques sociales et aiderait à repérer les programmes ou les communes qui ont besoin de plus de ressources.

Mettre le système fiscal au service des objectifs de redistribution

Si les transferts et l'offre de services publics semblent être les moyens d'action les plus efficaces pour réduire les inégalités, la fiscalité peut elle aussi contribuer aux objectifs de redistribution, sous réserve de certains arbitrages entre progressivité de l'impôt et efficience économique. En fait, dans de nombreux pays, la progressivité de l'impôt est un important instrument de redistribution, même si les dépenses publiques représentent généralement les trois quarts de l'impact redistributif global dans la zone OCDE (Joumard

et al., 2012). Au Brésil, cependant, le potentiel de redistribution du système fiscal semble sous-exploité par rapport à ce que l'on observe dans d'autres pays (graphique 2.20 ; voir également Immervoll et al., 2009).

Graphique 2.20. **Réduction des inégalités via la fiscalité et les transferts**



1. La hauteur de chaque colonne correspond au coefficient de Gini du revenu marchand, avant impôts et transferts. Source : Luxembourg Income Study Database (LIS).

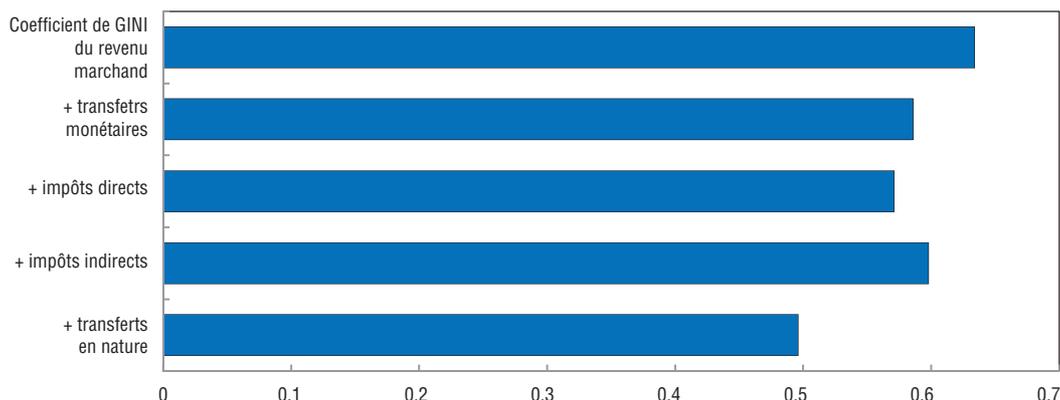
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924913>

Un examen plus détaillé des effets respectifs des impôts et des transferts sur les inégalités confirme que les transferts sont un des principaux facteurs de réduction de ces dernières, qu'il s'agisse des transferts monétaires ou des transferts en nature comme la valeur imputée des services publics de santé et d'éducation, les premiers ayant fait reculer les inégalités d'environ 7.5 % et les seconds, de 16 %. Le système fiscal pris dans son ensemble, c'est-à-dire aussi bien les impôts directs que les impôts indirects, semble au contraire avoir un effet régressif puisqu'il a en fait accru le coefficient de Gini en 2009 (graphique 2.21). Ce résultat masque toutefois des différences marquées entre fiscalité directe et fiscalité indirecte. Les impôts directs – qui comptent pour environ 45 % des recettes fiscales – ont un effet légèrement progressif, faisant baisser le coefficient de Gini d'environ 1.5 point de pourcentage, soit plus du double de sa diminution annuelle moyenne au cours de la dernière décennie. En Europe, les impôts directs contribuent pour 4 points de pourcentage en moyenne à la réduction des inégalités (Atta-Darkua and Barnard, 2010). Ensemble, les transferts et les impôts directs réduisent les inégalités d'environ 10 %, ce qui est appréciable par rapport aux normes latino-américaines, mais les pays européens parviennent à une réduction d'un tiers avec les mêmes instruments (Higgins and Pereira, 2013). Le niveau de la fiscalité au Brésil n'étant pas très éloigné des niveaux européens, cette comparaison donne à penser que le pays pourrait faire davantage pour accentuer l'effet redistributif de ses impôts directs.

D'après les estimations de l'OCDE, le coin fiscal moyen sur les revenus du travail illustre le faible degré effectif de progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations salariales de sécurité sociale au Brésil. Ainsi, si l'on compare le coin fiscal sur le travail de deux célibataires rémunérés respectivement à hauteur de 67 % et de 167 % du salaire moyen, on s'aperçoit que ce coin n'augmente que d'un

Graphique 2.21. Effets des impôts et des transferts sur les inégalités

Coefficient de Gini, 2009



Source : IPEA (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932924932>

dixième dans le cas du Brésil, contre un quart en moyenne dans les pays de l'OCDE (Gandullia et al., 2012). Quant aux cotisations de sécurité sociale, elles sont actuellement plafonnées à environ deux fois le salaire moyen, ce qui pourrait être revu de manière à augmenter la progressivité du système.

En revanche, les taxes indirectes – qui représentent 55 % des recettes fiscales au Brésil – sont généralement considérées comme étant légèrement régressives du point de vue habituel du revenu disponible annuel (mais cela peut changer si l'on considère le revenu sur l'ensemble de la vie). Cette situation n'est pas propre au Brésil ; en fait, les impôts sur la consommation ont en général moins d'effets redistributifs favorables que l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la plupart des pays. Dans bien des cas, il est néanmoins tout à fait justifié, pour des raisons d'efficacité, d'utiliser le levier de la fiscalité indirecte à des fins redistributives (Arnold et al., 2011), même si en raison du caractère fragmenté et de l'application en cascade des impôts indirects au Brésil, ainsi que de leur poids dans les recettes fiscales – les pays de l'OCDE tirent environ un tiers de leurs recettes des taxes sur la consommation –, il est difficile de dire dans quelle mesure ce résultat empirique obtenu pour les pays de l'OCDE s'applique aussi au Brésil. Dans le domaine de la fiscalité indirecte, simplifier le système actuel devrait être la première des priorités (voir le chapitre 1). Toute perte de recettes susceptible de découler de cette simplification pourrait être compensée par une modeste augmentation des impôts sur le revenu, qui sont plus progressifs.

L'application de taux d'imposition réduits aux produits consommés par les ménages à faible revenu est un moyen d'améliorer l'impact redistributif des taxes sur la consommation, mais c'est une mesure qui engendre souvent des pertes substantielles. Cela vaut aussi pour l'exonération de taxes fédérales indirectes instituée récemment pour les produits alimentaires et les cosmétiques, dont certains sont surtout consommés par les ménages à haut revenu. Si l'objectif est d'aider les ménages les plus pauvres, il serait plus efficace d'utiliser les recettes fiscales actuellement perdues à cause de ces exonérations pour augmenter les transferts versés dans le cadre des programmes sociaux tels que *Bolsa Familia*.

Encadré 2.1. **Résumé des recommandations**

Éducation

- Développer l'éducation préscolaire et améliorer sa qualité moyennant un effort plus intensif de formation et de supervision des éducateurs.
- Limiter le recours au redoublement et privilégier les dispositifs de détection précoce ainsi que les classes de soutien scolaire individualisé afin de réduire les taux d'abandon. Proposer un plus grand choix de cours et introduire davantage de contenu professionnel dans l'enseignement secondaire pour les élèves qui sont moins portés sur les matières intellectuelles.
- Continuer à développer la formation continue des enseignants et augmenter le nombre de ceux qui y participent.
- Étendre à l'échelle nationale le système de rémunération aux résultats des enseignants expérimenté avec succès dans certains États, dont ceux de São Paulo et de Pernambuco.
- Assurer la scolarisation à temps plein des enfants dans l'ensemble du pays et investir si nécessaire dans les bâtiments scolaires pour atteindre cet objectif.
- Renforcer le programme *Pronatec* en augmentant ses ressources afin de continuer à développer la formation professionnelle et l'apprentissage.

Politiques de santé

- Augmenter le financement des services publics de santé et créer davantage de places pour la formation des médecins et des infirmières.

Transports urbains

- Renforcer les mesures d'incitation et de responsabilisation qui favorisent l'exécution des projets au niveau des administrations locales et retirer plus rapidement les fonds qui ne sont pas dépensés.
- Revoir les obligations en matière de contenu local qui alourdissent le coût des investissements dans les transports urbains.

Transferts sociaux

- Accorder une plus grande importance à l'augmentation des prestations de *Bolsa Familia* et d'autres dispositifs du programme *Brasil sem Miséria* plutôt qu'à celle des pensions de retraite. Rompre le lien automatique entre pension minimum et salaire minimum. Instituer un âge minimum général de départ à la retraite et décourager davantage les départs anticipés.
- Afin de préserver le pouvoir d'achat du salaire minimum tout en le laissant diminuer progressivement par rapport au salaire médian, indexer pendant un certain temps les hausses annuelles du salaire minimum sur l'indice des prix à la consommation spécifique aux ménages à faible revenu.
- Augmenter les ressources allouées au programme de transferts monétaires conditionnels *Bolsa Familia* et aux autres dispositifs d'aide sociale relevant du programme *Brasil sem Miséria*.
- Promouvoir l'intégration de tous les programmes d'aide sociale au sein des centres locaux d'aide sociale (CRAS) afin que la population puisse mieux s'informer des prestations dont elle peut bénéficier.

Encadré 2.1. **Résumé des recommandations** (suite)**Systeme fiscal**

- Accentuer la progressivité des impôts directs en revoyant le barème d'imposition, les seuils d'exonération et le plafond des cotisations salariales de sécurité sociale.
- Supprimer les exonérations d'impôts fédéraux indirects dont bénéficient les biens de consommation de base et affecter les ressources ainsi dégagées à des outils plus efficaces pour améliorer la répartition des revenus, tels que les transferts monétaires conditionnels.

Bibliographie

- Afonso, L., P. Pereda, F. Giambiagi et S. Franco (2011), « O Salario Mínimo como Instrumento de Combate a Pobreza Extrema: Estariam Esgotados os Efeitos? », *Economia Aplicada*, vol. 15, n° 4, pp. 559-593.
- Allwine, M., L. Lopez Calva et J. Rigolini, (2012), « Poverty, Inequality and Growth in Brazil », Background Paper for *Poverty Dynamics in Brazil: Patterns Associated Factors and Policy Challenges*, mimeo, World Bank.
- Arnold, J., B. Brys, C. Heady, A. Johansson, C. Schweltnus et L. Vartia, (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *Economic Journal*, vol. 121, n° 550.
- Atta-Darkua, V. et A. Barnard (2010), « Distributional effects of direct taxes and social transfers (cash benefits) », in: *Income and living conditions in Europe*, Atkinson, A., Marlier, E. (éd.), Eurostat, European Union Publications, Luxembourg.
- Banque mondiale (2012), *Achieving World Class Education in Brazil: The Next Agenda*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2013), « World Development Indicators », Banque mondiale, Washington, DC, disponible en ligne à l'adresse <http://data.worldbank.org/indicator/all>.
- Barros, R. et al., (2012), « Flexibilidade e Atractividade como Instrumentos para reduzir a Evasão e o Abandono no Ensino Medio », *SAE/IETS policy note*.
- Barros, R., F. Ferreira, J. Vega et J. Chanduvi (2009), *Measuring inequality of opportunities in Latin America and the Caribbean*, Banque mondiale, Palgrave Macmillan, Washington, DC.
- Barros, R., M. Carvalho, S. Franco et R. Mendonça (2010), « Markets, the state and the dynamics of inequality: Brazil's case study », in L. López-Calva et N. Lustig (éd.) *Declining inequality in Latin America: A decade of progress?* Brookings Institution, Washington, DC.
- Bassi, M., M. Busso, S. Urzúa et J. Vargas (2012), *Disconnected: Skills, Education and Employment in Latin America*, Interamerican Development Bank, Washington, DC.
- Bianchi, R., L. López-Calva et J. Solomon (2012), « Evolution of Multidimensional Poverty at the National and State Level in Brazil », background paper for *Poverty Dynamics in Brazil: patterns, associated factors and policy challenges*, mimeo, Interamerican Development Bank, Washington, DC.
- Bruns, B. et C. Ferraz (à paraître), « Paying Teachers to Perform in Brazil – the impact of Pernambuco's school bonus program ». Banque mondiale, document interne.
- Early, D. et al., (2007), « Teachers' Education, Classroom Quality, and Young Children's Academic Skills: Results from Seven Studies of Preschool Programs », *Child Development*, vol. 78, n° 2, pp. 558-580.
- Evans, D. et K. Kosec (2012), *Early Childhood Education: Making Programs Work For Brazil's Most Important Generation*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Felicio, F., T. Menezes et A. Zoghbi (2012), « The Effects of Early Childhood Education On Literacy Scores Using Data From A New Brazilian Assessment Tool », *Estudos Econômicos*, vol. 42, n° 1, São Paulo.
- Ferreira de Souza, P. (2013), « Poverty, Inequality and Social Policies in Brazil, 1995-2009 », International Policy Centre for Inclusive Growth, *Working Paper* n° 87, Brasilia, Brazil.
- Ferreira, F., J. Messina, J. Rigolini, L. López-Calva, M. Lugo et R. Vakis (2012), « *Economic Mobility and the rise of the Latin American Middle Class* », Banque mondiale, Washington, DC.

- FMI (2012), Brazil: Selected Issues Paper, IMF Country Report n° 12/192, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Fruttero, A., A. Castaneda, L. Lopez-Calva et M. Lugo (2012), « Analyzing Poverty Dynamics in Brazil Using Synthetic Panels » background paper for *Poverty Dynamics in Brazil: patterns, associated factors and policy challenges*, mimeo, Interamerican Development Bank, Washington, DC.
- Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia and South Africa », *OECD Taxation Working Papers*, n° 14, Éditions OCDE.
- Glewwe, P., E. Hanushek, S. Humpage et R. Ravina (2011), « School Resources and Educational Outcomes in Developing Countries: a Review of the Literature from 1990 to 2010 », *NBER Working Papers*, n° 17554, Cambridge, MA.
- Gragnotati, M., O. Jorgensen, R. Rocha et A. Fruttero (2011), *Growing Old in an Older Brazil : Implications of Population Aging on Growth, Poverty, Public Finance and Service Delivery*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Guimaraes, J. et B. Sampaio (2013), « Family Background and Students' Achievement on a University Entrance Exam » *Education Economics*, vol. 21, n° 1, pp. 38-59.
- Heckman, J.J. et D.V. Masterov (2007), « The Productivity Argument for Investing in Young Children. » *Working Paper*, n° 5, Investing in Kids Working Group, Committee for Economic Development, Washington, DC.
- Higgins, S. et C. Pereira (2013), « The effects of Brazil's high taxation and social spending on the distribution of household income », *Public Finance Review*, forthcoming.
- IBGE (2012), « Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios: Síntese de Indicadores 2011 » in *National Household Survey: Summary of Indicators*, Brazilian Institute of Geography and Statistics (IBGE).
- Immervoll, H., H. Levy, J. Nogueira, C. O'Donoghue et R. Bezerra de Siqueira (2009), « The Impact of Brazil's Tax-Benefit System on Inequality and Poverty », in: Klasen, S. et F. Nowak-Lehmann (éd.), *Poverty, Inequality, and Policy in Latin America*, MIT Press, Cambridge, MA, 2009.
- IPEA (2011), « Equidade Fiscal no Brasil: Impactos distributivos da tributação e do gasto social », *Comunicados do IPEA*, n° 92, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, Brasília.
- IPEA (2012), « A Década Inclusiva (2001-11), Desigualdade, Pobreza e Políticas de Renda » *Comunicados do IPEA*, n° 155, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, Brasília.
- IPEA (2013), « Duas décadas de desigualdade e pobreza no Brasil medidas pela Pndas/IBGE ». *Comunicados do IPEA*, n° 159, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada, Brasília.
- Journard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Less income inequality and more growth – are they compatible? » in Part 3. *Income Redistribution via Taxes and Transfers across OECD countries*, *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 926, Éditions OCDE.
- López-Calva, L. et N. Lustig (2010), « Explaining the Decline in Inequality in Latin America : Technological Change, Educational Upgrading and Democracy », in Lopez Calva, L., Lustig, N. (éd.) *Declining Inequality in Latin America: a Decade of Progress? Brookings Institution Press*, Baltimore.
- López-Calva, L., N. Lustig et E. Ortiz (2011), « The Decline in Inequality in Latin America: How Much, Since When and Why? » *Tulane University Working Paper*, n° 1118, Tulane University, New Orleans.
- Ministry of Education (2009), « Pesquisa Nacional de egressos dos Cursos Técnicos da Rede Federal de Educação Profissional e Tecnológica (2003-2007) », Brasília.
- Mesquita, R.A. et G. Neto (2010), « Regulatory Shortcomings of the Brazilian Social Security » *Economic Analysis of Law Review*, vol. 1, n° 1, pp. 141-60.
- Moss, P. (2000), « Training of Early Childhood Education and Care Staff » in *International Journal of Education Research*, vol. 33, pp. 31-53.
- Nations Unies (2012), *Addressing Inequalities: The Heart Of The Post-2015 Agenda And The Future We Want For All*, UN System Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda, Nations Unies, New York, NY.
- Neri, M. (2011), *A Nova Classe Media: o Lado Brilhante da Base da Pirâmide*, FVG, Editora Saraiva.
- Neti, M. (2012), *As Razoes da Educação Profissional: Olhar da Demanda*, Rio de Janeiro, FGV/CPS.
- OCDE (2011a), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011b), « When students repeat grades or are transferred out of school: What does it mean for education systems? », *PISA in Focus*, n° 6, Éditions OCDE, disponible à l'adresse www.oecd.org/pisa/pisainfocus/.

- OCDE (2011c), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenue se creusent*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011d), *Perspectives du développement mondial 2012 : La cohésion sociale dans un monde en mutation*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011e), *Panorama des pensions 2011 : Les systèmes de retraites dans les pays de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012a), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012b), *Revenue Statistics in Latin America 1990-2010*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013a), *Objectif croissance 2013*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013b), *Investing in Youth: Brazil*, à paraître, Éditions OCDE.
- OCDE (2013c), *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013d), *L'éducation aujourd'hui 2013*, Éditions OCDE.
- Paim, J., C. Travassos, C. Almeida, L. Bahia et J. Macinko, (2011), « The Brazilian health system: history, advances and challenges », *Lancet*, vol. 377, pp. 1778-1797.
- PNAD (2011), « *National Household Sample Survey- Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios 2011* », Brazilian Institute of Geography and Statistics (IBGE).
- SAE (2012), *Vozes da Classe Média: Desigualdade, heterogeneidade e diversidade*, Caderno 2, Secretaria de Assuntos Estratégicos, Brasília.
- Schwartzman, S. (2010), « *Benchmarking Secondary Education in Brazil* », *IETS Working Paper*, Brasília.
- Soares, S. (2012), « *Bolsa Família, its design, its impacts and possibilities for the future* », *IPEA Working Papers*, n° 89, Institute for Applied Economic Research (IPEA), Brasília.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Brazil 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-bra-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Partager la richesse nationale : répartition des revenus, politiques sociales et nouvelle classe moyenne », dans *OECD Economic Surveys: Brazil 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-bra-2013-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.